



UNIVERSITE PARIS OUEST – NANTERRE LA DEFENSE

U.F.R. SEGMI

**Unité de Formation et de Recherche de Sciences
Economiques, Gestion, Mathématiques et Informatique**

MASTER – GESTION ET ECONOMIE

**MENTION BANQUE, FINANCE,
ASSURANCE***

Livret de l'étudiant

Année universitaire 2012 – 2013

Université Paris Ouest – Nanterre La Défense
U.F.R. SEGMI
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
<http://www.u-paris10.fr>

** Ancienne appellation : Mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance (MBFA). Le ministère a demandé un raccourcissement du nom qui a abouti à l'abandon du M de Monnaie. Mais cette modification est purement formelle : le contenu et l'orientation du Master BFA restent dans la continuité du Master MBFA.*

Sommaire

L'équipe de l'UFR SEGMI	2
Le département Economie	3
L'équipe de formation de la mention Banque, Finance, Assurance	3
Relations internationales de l'UFR SEGMI	4
Calendrier de l'année universitaire 2012 – 2013	5
Le schéma des études supérieures à l'issue de la réforme LMD	6
Quelques généralités	7
Les conditions d'obtention du diplôme	9
La charte des examens	13
Architecture générale du Master Banque, Finance, Assurance	17
Première année de Master : Maîtrise Banque, Finance, Assurance	19
Deuxième année de Master :	22
Spécialité Banque, Monnaie, Marchés	22
Spécialité Gestion d'Actifs	29
Spécialité Gestion du Risque en Finance et Assurance	33
Plans de cours de la première année de Master BFA (ex MBFA)	35

L'équipe de l'U.F.R. SEGMI

Directrice de l'U.F.R. : Mme Françoise LARBRE, Bureau E01

Directeurs adjoint chargé des moyens : Laurent MESNAGER

Responsable administratif de l'U.F.R. :

Marie-Odile BOULIN, Bureau E02, + 33 (0) 1 40 97 78 30

Responsable de la scolarité :

Emmanuelle LEMOINE, Bureau R39, 01 40 97 98 13

Secrétariat de direction de l'U.F.R. :

Rachel ANDRIANASITERA

Bureau E03

Tél. : + 33 (0) 1 40 97 47 81 / Fax : 7142

rachel.andrianasitera@u-paris10.fr

Baya BOUHERAOUA

Bureau E03

Tél. : + 33 (0) 1 40 97 78 31

baya.bouheraoua@u-paris10.fr

Secrétariats pédagogiques :

Première Année de Master (Bureau R40.4) :

M. Alisack VANNAVONG,

Tél. + 33 (0)1 40 97 70 78, alisack.vannavong@u-paris10.fr

Deuxième Année de Master (Bureau 313C) :

Caroline DUBOQUET

Tél : + 33 (0)1 40 97 78 49

cduboquet@u-paris10.fr

Alexandre GROSJEAN

Tél : +33 (0)1 40 97 78 14

alexandre.grosjean@u-paris10.fr

Bibliothèque de l'U.F.R. : Sophie DA SILVA, Bureaux 111-113, 01 40 97 78 67 ou 78 68

Communication : Ingrid BARCLAY, hall, 01 40 97 98 31, ingrid.barclay@u-paris10.fr

Le département Economie

Directeur du département : Michel BOUTILLIER, bâtiment G, bureau 605bis.

Directeurs adjoints en charge de la coordination des enseignements : Antoine REBEYROL

Directeur adjoint en charge de la Licence: Olivier MUSY

Directrice adjointe en charge des Masters d'économie : Cécile COUHARDE

L'équipe de formation de la Mention Banque, Finance, Assurance

Directrice de la mention Banque, Finance, Assurance : Hélène RAYMOND

Responsables de la Première Année de Master : Cécile COUHARDE et Hélène RAYMOND

Autres enseignants membres de l'équipe de formation :

Michel BOUTILLIER

Laurence SCIALOM

Sessi TOKPAVI

Site de l'U.F.R. SEGMI : www.u-paris10.fr/ufr_segmi

Relations internationales de l'U.F.R. SEGMI

Responsable des relations internationales pour l'U.F.R. SEGMI :

Christophe BENAVENT

E-mail : christophe.benavent@u-paris10.fr

Responsables des relations internationales pour l'économie :

ERASMUS

Fatih KARANFIL pour les étudiants étrangers arrivant

E-mail : fkaranfil@u-paris10.fr

Programmes d'échanges bilatéraux

Gabriel HATCHIKIAN

Bureau 313E, bâtiment G

E-mail : gabriel.hatchikian@u-paris10.fr

Cursus intégré Mayence

Michael BREI

E-mail : michael.brei@uni-bonn.de

Calendrier de l'année universitaire 2012 – 2013

PREMIER SEMESTRE

Semaine de pré-rentrée :

Lundi 24 septembre 2012

Début des cours :

Lundi 1er octobre 2012

Vacances de Noël :

Du samedi 22 décembre 2012 après les cours au dimanche 6 janvier 2013

Semaine de révisions et de rattrapages :

Du lundi 7 janvier au samedi 12 janvier 2013

Session d'examens, 1^{er} semestre :

Du lundi 14 janvier au samedi 2 février 2013

DEUXIEME SEMESTRE

Début des cours du 2^e semestre :

Lundi 4 février 2013

Vacances d'hiver :

Du samedi 9 mars 2013 après les cours au dimanche 17 mars 2013

Vacances de printemps:

Du samedi 27 avril 2013 après les cours au dimanche 12 mai 2013

Semaine de révisions et de rattrapages :

Du lundi 20 mai 2013 au samedi 25 mai 2013

Session d'examens, 2^e semestre :

Du lundi 27 mai 2013 au samedi 15 juin 2013

Jurys de la 1^{ère} session :

Du lundi 24 juin 2013 au samedi 29 juin 2013

Examens de la 2^e session :

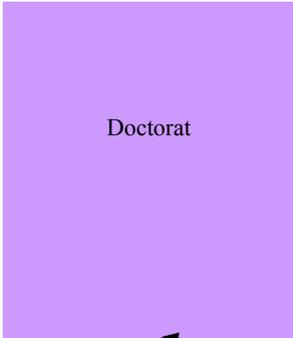
Lundi 2 septembre au samedi 14 septembre 2013

Jurys de la 2^e session :

Du lundi 23 septembre au samedi 28 septembre 2013

Le schéma des études supérieures à l'issue de la réforme L – M - D

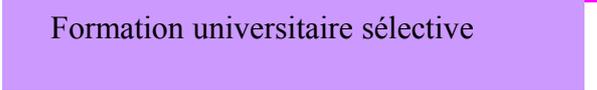
Grade de docteur



Grade de Master
300 crédits



Grade de Licence
180 crédits



Quelques généralités

Vous avez été admis(e) à vous inscrire à l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense et vous avez choisi d'y suivre le Master Banque, Finance, Assurance au sein de l'U.F.R. SEGMI.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.).

Une U.F.R. est une composante de l'Université spécialisée dans la recherche et l'enseignement d'une discipline scientifique ou d'un ensemble de disciplines scientifiques complémentaires. Sa mission est de promouvoir des travaux de recherche dans la (ou les) discipline(s) concernée(s) et de développer un enseignement original qui s'appuie sur la démarche et les résultats scientifiques, en relation avec l'ensemble des milieux professionnels et dans un esprit d'ouverture à l'international.

L'U.F.R. à laquelle vous appartenez désormais est spécialisée dans les disciplines suivantes : l'économie, la gestion, les mathématiques et l'informatique.

Le LMD (Licence – Master – Doctorat)

L'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense a adopté le schéma LMD en septembre 2005. Dans ce schéma, l'architecture des études est fondée sur trois grades qui constituent trois niveaux de sortie : la Licence, puis le Master, enfin le Doctorat. Ces nouveaux diplômes sont des diplômes nationaux. Les diplômes intermédiaires, DEUG et Maîtrise sont maintenus.

Les formations sont organisées en semestres, chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits (ECTS). En Licence, 6 semestres doivent ainsi être validés, soit au total 180 crédits. En Master, il faut valider 4 semestres, soit 120 crédits. Chaque enseignement du semestre reçoit alors un nombre de crédits proportionnel au temps que l'étudiant doit y consacrer et qui inclut le travail personnel. Dans le cadre de leur contrat pédagogique, les étudiants peuvent aller acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

L'inscription pédagogique

Vous avez procédé à votre inscription administrative et vous êtes en possession de votre carte d'étudiant. Pour pouvoir suivre vos enseignements et passer les examens, il vous appartient dans un deuxième temps de procéder à votre **inscription pédagogique (IP)**. Il s'agit :

- De choisir votre spécialisation, c'est-à-dire votre parcours.
- De préciser le mode de contrôle des connaissances :
 - continu dans le cadre des **travaux dirigés** (règle générale)
 - ou dérogatoire

Le **contrôle continu** (C.C.) qui suppose l'assiduité aux travaux dirigés (TD) est la règle. Le contrôle dérogatoire ne peut être retenu, sur justificatif, que dans les cas où l'assiduité aux TD est impossible : salariés, sportifs de haut niveau, étudiant handicapé, longue maladie, mère de famille.

- De choisir le groupe de TD auquel vous serez rattaché durant toute l'année universitaire pour toutes les matières.
- De choisir vos enseignements optionnels, le cas échéant.

Cette inscription est définitive. Elle conditionne le passage des examens. Aucune modification ne peut être acceptée après la date communiquée par le secrétariat (sauf cas de force majeure).

Vous pourrez trouver aide et conseil auprès des personnels de l'Université, en particulier de ceux de votre U.F.R., ainsi qu'auprès du Centre d'Information et d'Orientation de l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense et des tuteurs pédagogiques pour votre orientation et votre insertion.

L'organisation pédagogique

La plupart des matières fondamentales sont dispensées sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). Le cours magistral est le lieu où sont développés les idées ou les thèmes qui constituent le fondement de la connaissance à acquérir. Les TD ont pour objet de préciser, d'approfondir et d'utiliser les connaissances dispensées pendant les cours magistraux. C'est dans le cadre des TD que s'effectue, si vous l'avez choisi, le contrôle continu.

L'organisation générale du Master Banque, Finance, Assurance

Le Master s'articule autour de **deux années** (soit quatre semestres) :

- La première année (M1) a pour objectif de délivrer une formation solide en économie et finance au premier semestre, la pré-spécialisation intervenant au second semestre.
- La deuxième année (M2) de la mention Banque, Finance, Assurance propose une spécialisation soit en Banque, Monnaie, Marchés, avec une variante par apprentissage pour le métier de conseiller de clientèle, soit dans le domaine de la Gestion d'Actifs ou encore en Gestion du Risque en Finance et Assurance

L'accès en M2

L'accès en deuxième année de Master est soumis à l'obtention du M1 et à l'acceptation du dossier de la spécialité demandée déposé auprès du secrétariat des M2 (voir la description relative à chacune des spécialités de M2).

Les conditions d'obtention du diplôme

Extraits des « Modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2009-2012 »,
visées par le CEVU et approuvées par le CA de
l'Université Paris Ouest - Nanterre La Défense

I. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Trois formules peuvent être appliquées.

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences

(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC)¹ au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné: a) *le contrôle continu* et b) *l'épreuve finale*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) *Le contrôle continu* est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé « partiel ».

b) *L'épreuve finale* est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- le *devoir final*, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.
- *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

¹ Note des responsables de formation : une UE est une Unité d'Enseignement (ou « bloc ») qui peut regrouper plusieurs Eléments Constitutifs (EC), c'est-à-dire plusieurs matières différentes.

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD². Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un *examen terminal*.

Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité³ aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*. [...]

- **La session de rattrapage :**

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation). [...]

II. La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis

(CEVU du 16 février 2009 ; délibération du CA du 2 mars 2009)

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant se verra attribuer le résultat ABI pour l'EC concerné. Lorsque le nombre de séances obligatoires est de 10 ou moins de 10, au-delà de 25 % d'absences (arrondis à l'entier supérieur), l'étudiant sera déclaré défaillant.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note de ABI pour l'EC concerné, ou pour l'UE concernée, si l'épreuve porte sur l'UE.

² Note des responsables de formation : EAD signifie Enseignement A Distance.

³ Note des responsables de formation : parmi les motifs pouvant justifier une demande de dispense du contrôle continu : travail salarié à mi temps au moins, maladie longue durée, enfants à charge, ...

Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

III. Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en master

La composition des unités d'enseignement

Disposition n°16 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

Disposition n°17 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°18 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation au sein d'un même semestre, et entre les semestres pour le master BFA).

Disposition n°19 : Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Sinon l'étudiant est déclaré *non admis*.

Disposition n°20 : Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci.

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est *admis* au semestre qui comprend cette UE il est déclaré *admis par compensation* à celle-ci.
- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à cette UE.

Disposition n°21 : A la condition que chacun des deux semestres a été validé, l'étudiant se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres du M1.

- Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$
- Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$
- Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$
- Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master

Dispositions n°22 : Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation et de capitalisation. [...]

La capitalisation des unités d'enseignement en Master

Disposition n°23 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

Disposition n°24 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master

Disposition n°25 : Les EC de langue qui sont prévus dans l'UE transversale sont organisés par niveau, comme pour la licence, sauf si l'équipe de formation met en place un enseignement de langue portant spécifiquement sur des compétences qui sont directement en relation avec la mention du master.

Disposition n°26 : L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle

Disposition n°27 : L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1^e semestre se déroule au terme des enseignements du 1^e semestre. La première session d'examen portant sur le 2^e semestre se déroule au terme des enseignements du 2^e semestre. La seconde session, dite de rattrapage, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire. L'organisation du régime d'examen pour les étudiants EAD est celui exposé plus haut à propos de *La formule d'examen pour l'enseignement à distance*.

La charte des examens

(votée par le CEVU du 28/06/2010 et ratifiée par le CA du 5/07/2010)

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens.

Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal « contrôle continu », aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

1. CALENDRIER ET CONVOCATION

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors contrôle continu, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve. L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

2. DEROULEMENT DES EPREUVES

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

2.1 ACCES AUX SALLES D'EXAMEN

2.1.1 CONDITIONS D'ENTREE

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen **15 minutes** avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

2.1.1.1 Contrôle d'identité

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire.

Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.

Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle.

Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

2.1.1.2 Tenue vestimentaire

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

2.1.1.3 Installation

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance.

Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des étudiants, ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile.

Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer.

Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

2.1.1.4 Emargement

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom.

Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'emargement **peut**, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'emargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

2.1.1.5 Retard

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets.

Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle.

Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve.

Des justificatifs pourront être exigés.

2.1.2 CONDITIONS DE SORTIE

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

2.1.2.1 Sortie temporaire

Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2ème heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée.

Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2ème heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2ème heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

- 1 par 1 ;
- sans documents ni moyens de communication ;
- contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

2.1.2.2 Sortie définitive

Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1ère heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée.

Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche.

L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

2.2 CONSIGNES A RESPECTER PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'EPREUVE

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves.

Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation, surlignage, post-it ou mémoire.

Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit.

Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.

Les étudiants composent seuls et personnellement.

Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve. Toute question sera adressée aux surveillants.

Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université.

En dehors de l'en-tête anonymable, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant.

A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

2.3 FIN DE L'EPREUVE ET REMISE DES COPIES

Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès-verbal de l'épreuve.

Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

2.4 CAS DES ETUDIANTS HANDICAPES

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap.

En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année.

En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

2.5 LAÏCITE

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

3. FRAUDE

Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.

En cas de flagrant délit :

- Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.

- L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée.

Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

4. COMMUNICATION DES RESULTATS ET CONSULTATION DES COPIES

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys.

Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du service de scolarité compétent des modalités de consultation.

Architecture générale du Master Banque, Finance, Assurance

Première année de Master : Maîtrise Banque, Finance, Assurance

Responsable : Hélène Raymond

La première année de Master (M1) est organisée en deux semestres de 30 ECTS chacun. Le diplôme délivré en fin de première année de Master est une maîtrise de Banque, Finance, Assurance.

L'objectif est de délivrer une formation solide en économie et finance, qui donne toutes les bases nécessaires pour pouvoir postuler dans un large éventail de spécialités de Master deuxième année en économie et/ou en finance à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et dans d'autres Universités européennes. Le premier semestre reste donc relativement généraliste. Le second semestre est légèrement plus spécialisé avec une UE finance obligatoire et le choix en UE complémentaire entre Techniques quantitatives ou Savoirs transversaux.

Deux parcours sont possibles :

- Un parcours Techniques Quantitatives (TQ), qui correspond au choix de l'UE du même nom au second semestre et aux cours permettant de la préparer au premier semestre. Ce Parcours est indiqué pour les étudiants qui sont motivés par l'acquisition d'une expertise en économétrie et ont au moins quelques bases solides dans ce domaine.
- Un parcours Savoirs Transversaux (ST), qui correspond au choix de l'UE du même nom au second semestre. Ce Parcours est indiqué pour les étudiants qui sont motivés par une ouverture pluri-disciplinaire et ont un profil plus littéraire.

Stage en première année de Master :

Dans le cadre de leur formation, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage dont la durée minimale est de **un mois**. Le stage doit être validé par le responsable de la formation, avant même la signature de la convention de stage. Ce stage ne se substitue à aucun enseignement : une fois la convention de stage signée par le responsable de formation, les étudiants choisissent l'EC « Modélisation appliquée + stage facultatif » dans l'UE « Méthodologie et langue vivante » du second semestre. Ainsi, en plus des contrôles de connaissance (examens, etc) pour le cours « Modélisation appliquée », les étudiants auront à remettre à l'issue du stage une note de synthèse décrivant le contenu du travail effectué durant le stage. Cette note de synthèse doit être remise au responsable de formation, même si le stage est effectué durant les vacances d'été et que l'étudiant a validé son année à la première session.

Deuxième année de Master

Trois spécialités sont proposées en deuxième année du Master Banque, Finance, Assurance ; elles intègrent toutes un stage (non obligatoire en voie recherche) :

- Banque, Monnaie, Marchés (BMM) : spécialité dirigée par Laurence Scialom (voie recherche) et Michel Boutillier (voie professionnelle).

- Gestion d'Actifs (GdA) : spécialité (professionnelle et recherche) dirigée par Hélène Raymond et Sessi Tokpavi.
- Gestion du Risque en Finance et Assurance (GRFA) : spécialité professionnelle dirigée par Johanna Etner et Meglena Jeleva.

**Maquette de la Première année de Master :
Mention Banque, Finance, Assurance**

PREMIER SEMESTRE (30 ECTS)

1. UE disciplinaire fondamentale obligatoire (6 ECTS) : harmonisation des acquis : 2 EC parmi 4.

Eléments constitutifs	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Microéconomie-macroéconomie	30 h CM	45 h	3
Comptabilité-finance	30 h CM	45 h	3
Mathématiques-statistiques (<i>obligatoire pour le parcours TQ</i>)	30 h CM	45 h	3
Econométrie : mise à niveau (<i>obligatoire pour le parcours TQ</i>)	30 h CM	45 h	3
TOTAL	60 h	90 h	6

2. UE disciplinaire fondamentale obligatoire (18 ECTS) : économie et finance : 4 EC parmi 5.

Elément constitutif	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Microéconomie	30hCM+20hTD	62 h	4,5
Macroéconomie ouverte	30hCM+20TD	62 h	4,5
Economie des intermédiaires financiers	30hCM+20hTD	62 h	4,5
Economie monétaire et financière	30hCM+20hTD	62 h	4,5
Econométrie (<i>obligatoire pour le parcours TQ</i>)	30hCM+20hTD	62 h	4,5
TOTAL	200h	248h	18

3. UE transversale obligatoire (6 ECTS) : méthodologie et ouverture, 2 EC parmi 5

Elément constitutif	Volume Horaire	Travail personnel	ECTS
Méthodes numériques (<i>recommandé pour le parcours TQ</i>)	27hCM	40 h	3
Politique économique	27hCM	40 h	3
Economie de l'environnement	27hCM	40 h	3
TOTAL	54h	80h	6

SECOND SEMESTRE (30 ECTS)

Les étudiants doivent suivre 1 UE disciplinaire fondamentale + 1 UE disciplinaire complémentaire + 1 UE transversale

1. UE disciplinaire obligatoire : finance (12 ECTS), 4 EC sur 4.

Intitulé	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Finance internationale	21hCM+12hTD	40 h	3
Gestion de portefeuille	21hCM+12hTD	40 h	3
Calcul actuariel et financier	30hCM+12hTD	45 h	3
Théorie financière de l'entreprise	21hCM+12hTD	40 h	3
Total	141h	165h	12

2. UE disciplinaire complémentaire (12ECTS), choix entre les deux UE suivantes :

2a. UE disciplinaire complémentaire : techniques quantitatives, 4 EC sur 4.

Intitulé	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Séries temporelles appliquées	30hCM+20hTD	40 h	3
Analyse des données	30hCM+20hTD	40 h	3
Statistiques mathématiques	30hCM+20hTD	40 h	3
Atelier d'économétrie	20 h TD	55 h	3
Total	170h	175h	12

ou

2b. UE disciplinaire complémentaire : savoirs transversaux, 4 EC sur 5.

Intitulé	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Histoire des faits monétaires et financiers	26h CM	40 h	3
Histoire des idées monétaires et bancaires	30h CM	40 h	3
Droit bancaire ou droit des marchés financiers	30h CM	40 h	3
Economie et financement du logement	30hCM	40 h	3
Total	140h	160	12

3. UE obligatoire transversale : méthodologie et langue vivante (6 ECTS), 2 EC parmi 4.

Intitulé	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
<i>International Economics</i>	20h CM	40h	3
Notes d'information et de synthèse + stage facultatif	30h CM	40h	3
Langue vivante	20h TD	30 h	3
Modélisation appliquée + stage facultatif	20h CM	40 h	3
Total	40h	70h-90h	6

Deuxième Année de Master Banque, Finance, Assurance

Spécialité : Banque, Monnaie, Marchés

(Directeurs Michel Boutillier et Laurence Scialom)

Ayant pris la suite du DEA « Monnaie, banque et finances » qui existe depuis des décennies à Nanterre, cette spécialité s'est dédoublée à partir de 2005 en deux parcours et a été infléchie vers des problématiques financières particulièrement porteuses (cycles financiers, rôle des investisseurs institutionnels, prévention et gestion des risques individuels et systémiques,...). Depuis 2008 un parcours CCPro en apprentissage a été ouvert.

Le Parcours Recherche a pour finalité une formation par la recherche et, le cas échéant, pour la recherche. Il se caractérise par une double démarche analytique et quantificatrice dans les domaines monétaires, bancaires et financiers, privés et publics, micro et macroéconomiques. L'objectif est de former les étudiants à la réflexion sur l'intermédiation financière, ses nouvelles formes et le cadre réglementé de son activité ainsi que ses interactions avec les marchés financiers et avec l'économie réelle. La formation par la recherche est concrétisée par la rédaction d'un mémoire "majeur" qui est un travail personnel dans les domaines susdits. En principe, le débouché de ce parcours est la thèse, entreprise de préférence avec une allocation (publique ou d'entreprise type CIFRE) et conduisant aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais des débouchés dans les entreprises financières ou de services au secteur financier ne sont pas à exclure, en particulier quand la thèse est financée par un CIFRE. En outre, la thèse est souvent un pré-requis pour intégrer des institutions internationales (BCE, FMI, Banque Mondiale, etc.).

La finalité du Parcours Professionnel classique est au contraire centrée sur l'intégration des étudiants dans la vie active. Il s'agit donc de donner aux étudiants une formation d'économie bancaire et financière de haut niveau qui demeure assez généraliste et qui autorise des sorties dans des domaines variés. Ce parcours professionnel vise à former des cadres dans le secteur de la banque et des investisseurs institutionnels (sociétés d'investissement, assurances, sociétés de gestion d'OPCVM, agences de notation). Il a donc pour objectif la préparation aux métiers spécifiques aux institutions financières notamment dans les rapports commerciaux que celles-ci entretiennent avec leur clientèle ou entre elles. La possibilité offerte par cette formation d'une spécialisation sur les questions de réglementation prudentielle ouvre également sur un débouché spécifique vers les organes de surveillance et de contrôle des institutions financières, en liaison avec l'entrée en application à partir de 2007 de Bâle II, les amendements proposés en 2009 à ce dispositif et surtout le passage à Bâle 3 (renforcement du ratio de capitalisation, ratio de levier, ratios de liquidité etc.).

La finalité du Parcours par apprentissage CC Pro est de former au métier de « Conseiller Clientèle de Professionnels » et d'assurer un débouché dans ce domaine. Ce parcours est décrit plus en détail après la présentation de la maquette des cours des parcours recherche et professionnel « classique ».

2^{ème} année de Master, spécialité Banque, Monnaie, Marchés

Intitulé	Contenu	Intervenants	Horaire	S.	ECTS
----------	---------	--------------	---------	----	------

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UE disciplinaire : Harmonisation des acquis (2 cours sur 5 = 3 ects)

Mathématiques financières	Calcul actuariel	I. Liébeaux	15	3	1,5
Évaluation des entreprises	Bilan, résultat, tableau de flux, Free Cash flow.	A. Argile	15	3	1,5
Droit des marchés financiers	Notions de base	F. Benchemam	15	3	1,5
Introduction à l'économétrie	Techniques de base	H. Raymond	15	3	1,5
Introduction aux séries temporelles	Préalable nécessaire à séries temporelles non linéaires	V. Mignon	15	3	1,5
Principes de choix de portefeuille	Principes de base, risque et diversification.	M. Jeleva et J. Etner	15	3	1,5

UE disciplinaire : Risques (3 cours sur 4 = 9 ects)

Risque crédit	Evaluation, ratios	JL Quémard, B. Longet	20	3	3
Titrisation et notation	Titrisation comme outil de financement	M. Ababou	20	3	3
Produits dérivés	Swaps, options + Introduction aux dérivés de crédit	Y. Tadjeddine, A. Roche	20	3	3
Risques de marché	Définitions et principaux instruments de couverture	C. Bourgoin	15	3	3

UE disciplinaire : Marchés financiers (3 cours sur 7 = 9 ects)

Régulation macro-prudentielle	Risque systémique, politique macro-prudentielle, prêteur en dernier ressort.	L. Scialom	20	3	3
Bulles, Crises et cycles financiers	Bulles, accélérateur financier, cycle du crédit et crises financières : éléments d'analyse théorique et empirique	V. Coudert	20	3	3
Politique monétaire	Canaux de transmission de la politique monétaire, ciblage d'inflation, politique monétaire élargie	V. Oheix	20	3	3
Dynamique des marchés financiers	Formation et hétérogénéité des anticipations	G. Prat et R. Uctum	20	3	3
Microéconomie des marchés financiers	Microstructures, finance comportementale, efficacité	H. Raymond	20	3	3
Séries temporelles approfondies	Séries temporelles sur données économiques	L. Ferrara	20	3	3
Économétrie des séries temporelles non-linéaires	Économétrie des variables non-stationnaires Séries temporelles sur données financières Modèles non-linéaires	S. Tokpavi	20	3	3

UE transversale : Méthodes (2 cours = 3 ects)

Anglais des affaires		B. Offerlé	20	3	1,5
Informatique : gestion des bases de données	SQL, bases de données Access, ... Visual basic et Excel	J. Arnal	20	3	1,5

UE transversale (professionnalisation)

Mémoire mineur			20	3	6
-----------------------	--	--	----	---	----------

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UE disciplinaire : Finance intermédiée (4 cours sur 6 = 12 ects)

Régulation micro-prudentielle	Bâle II (les 3 piliers), Bâle 3 (renforcement du ratio de capital, ratio de levier, ratios de liquidité...)	L. Scialom	20	4	3
Économie de la banque	La firme bancaire, intermédiation bancaire dans l'union européenne	M. Boutillier	20	4	3
Économie des investisseurs institutionnels	Caractéristiques bilancielle et risques, investisseurs institutionnels et structures financières	F. Pansard	20	4	3
Stratégies bancaires	Lignes de métier bancaires, banques européennes	L. Quignon	20	4	3
Banque entreprise	Gouvernance d'entreprise, information financière, dette, structure financière, financement des PME, confiance	N. Levratto	20	4	3
Econométrie des données de panel	Économétrie des données ayant la double dimension temporelle et individuelle	O. De Bandt	20	4	3

UE transversale (professionnalisation) propre au parcours Recherche

<i>Mémoire majeur</i>			20	4	18
-----------------------	--	--	----	---	-----------

UE transversale (professionnalisation) propre au parcours Professionnel (classique)

Rapport de stage			20	4	18
-------------------------	--	--	----	---	-----------

Pour les parcours recherche et professionnel « classique » (donc en excluant le parcours en apprentissage), la production de mémoires (mineurs ou majeurs) comme de rapports de stage s'effectue dans le cadre de cours de formation à la recherche dont la liste suit. Ces cours, d'une durée de 20 heures, ont pour objet une préparation à la recherche (lectures d'articles scientifiques, exposés sur des articles scientifiques, conférences méthodologiques,...) et conduisent le responsable d'un cours de formation à la recherche suivi par un étudiant à être, selon les cas, le tuteur universitaire d'un stage en entreprise ou le directeur de mémoire (mineur ou majeur) pour l'étudiant en question.

Les cours de formation à la recherche

Banques et marchés financiers	Michel BOUTILLIER
Instabilités financières et crises de change	Virginie COUDERT
Intermédiation bancaire et financement des entreprises	Nadine LEVRATTO
Anticipations, incertitude et dynamique des marchés financiers	Georges PRAT et Remzi UCTUM
Les placements financiers dans un environnement « globalisé »	Hélène RAYMOND
Globalisation financière et politiques de réglementation et de contrôle prudentiels	Laurence SCIALOM
Etudes sociales de la finance	Yamina TADJEDDINE

Le secrétariat de la formation à l'Université

Alexandre Grosjean

Alexandre.grosjean@u-paris10.fr

tél. : , 01.40.97.78.14, 01.40.97.78.49.

Bureau G 313 C (bât. G, 3^{ème} étage)

Adresse postale :

Secrétariat M2 économie

Université Paris Ouest – Nanterre La Défense

UFR SEGMI, bât. G, bureau 313 C

200, avenue de la République

92001 Nanterre cedex

Les responsables de la formation

Après des études d'ingénieur (Centrale Paris, 1979) et d'économiste, **Michel BOUTILLIER** a obtenu une bourse du CNRS afin de préparer une thèse de doctorat en économie. Successivement chargé d'études à l'OFCE et chargé de mission à la Banque de France, il a rejoint l'Université en 1993 (et Paris Ouest en 1998). Parallèlement, il a poursuivi une activité de consultant à la Banque de France puis à la Caisse des dépôts et consignations puis dans la filiale bancaire de cette dernière, CDC-Ixis. Il est aujourd'hui consultant auprès de la Direction générale des études et des relations internationales de la Banque de France. Ses recherches et publications ont évolué de la macro-économétrie monétaire et financière à l'économie de la banque et des intermédiaires financiers.

Licenciée en histoire et diplômée de l'I.E.P. Paris (Sciences Po), **Laurence SCIALOM** a terminé ses études d'économie en rédigeant une thèse de doctorat sur la monnaie et la banque centrale en Europe en 1991. Nommée maître de conférences à Paris Ouest en 1992 puis agrégée des universités en 2000, elle est a été successivement professeur à Lille II puis à Paris Ouest (depuis 2003). Ses recherches ont porté sur la théorie monétaire, la Banque centrale européenne, les réformes monétaire et bancaire en Russie et surtout sur les politiques de stabilisation des systèmes financiers et les politiques prudentielles. Outre de nombreux articles, elle a publié un ouvrage consacré à l' « Economie bancaire », coll. Repères, La Découverte 4ième édition (totalement remaniée) janvier 2013.

Le Parcours Professionnel « Conseiller Clientèle de Professionnels » (CCPro) en apprentissage

Durant les deux dernières décennies, les entreprises bancaires ont connu des mutations radicales de leurs activités qui se sont tout naturellement répercutées sur leur mode de fonctionnement. Les métiers du réseau sont désormais largement tournés vers la relation client. La bonne connaissance des instruments financiers et la gestion des risques sont également devenus incontournables à tout niveau de l'activité. Ces évolutions, cumulées au contexte démographique, créent aujourd'hui un besoin important de recrutement de jeunes diplômés à Bac+5, destinés à occuper rapidement des fonctions à responsabilités commerciales, financières et managériales. C'est dans ce contexte que les banques ont constitué une force commerciale dédiée aux professionnels qui souhaitent avoir un interlocuteur unique pour la gestion de leur patrimoine privé et professionnel. Cette force est en plein essor.

Le conseiller clientèle de professionnels (ou chargé d'affaires professionnels) gère, conseille et développe une clientèle composée de commerçants, artisans, professions libérales et entrepreneurs individuels, dont le chiffre d'affaires peut atteindre 2,3 millions d'euros. Simultanément commercial, conseiller et technicien, il reçoit les missions suivantes :

- > Prospecter en vue de vendre les produits et les services de la banque. Il étend ainsi sa clientèle en tenant compte d'objectifs annuels.
- > Conseiller ses clients. Pour cela, il doit entretenir des relations personnalisées avec sa clientèle. Il la rencontre régulièrement afin de déceler ses besoins et ses projets tant privés que professionnels.
- > Instruire les dossiers de crédit, effectuer les opérations de placement, gérer les risques et veiller à la rentabilité du patrimoine de son client.

Les perspectives du conseiller clientèle de professionnels, prometteuses, empruntent trois voies principales :

- > la première est l'encadrement, comme responsable de la ligne «professionnels» puis directeur d'agence ;
- > la seconde passe par la filière conseiller de clientèle «entreprises» ;
- > la troisième passe par les services du siège.

Face aux besoins avérés et croissants de ces spécialistes, la profession bancaire par le truchement du CFPB et du CFA Banques s'allie aux universités, et notamment l'Université Paris Ouest –Nanterre dont la tradition dans ce domaine est ancienne, pour proposer une formation adaptée et particulièrement motivante du fait du cadre de l'apprentissage : une année en agence ou en centre d'affaires incluant 500 heures de cours dispensés par des universitaires et des professionnels, avec une perspective d'embauche à la clé.

Parcours Professionnel « Conseiller Clientèle de Professionnels » (CCPro) en apprentissage

➤ Enseignements (présentation résumée)

Nature de l'unité d'enseignement	Intitulé de l'Unité d'enseignement	Connaissances ou compétences attendues	Crédits	Hor.
Disciplinaire	Harmonisation des acquis	Acquisition des pré-requis à la formation	4,5	45
Transversale	Environnement des professionnels	Savoir situer et aborder la clientèle, évaluer les risques	6	70
Disciplinaire	Banques et marchés	Analyse de la dynamique et de la régulation des banques et des marchés	6	79
Disciplinaire	Besoins fondamentaux des professionnels	Identifier et satisfaire les besoins liés à l'activité économique des professionnels	7,5	98
Transversale (professionnalisation)	Pilotage d'un portefeuille de professionnels	Créer, suivre et développer un portefeuille de clients	6	63
Disciplinaire	Banques et entreprises	Analyse de la dynamique et de la régulation des relations banques-entreprises	7,5	80
Disciplinaire	Besoins patrimoniaux des professionnels	Identifier et satisfaire les besoins liés à la personne des professionnels	4,5	63
Transversale (professionnalisation)	Rapport de stage	Application/développement des connaissances théoriques dans un travail personnel d'envergure	18	5
Total			60	503

➤ Enseignants universitaires

Nom	Prénom	Institution	Fonction
ARGILE	Alain	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Enseignant associé Economie
BALOKI	Aimé	DSP – Paris Ouest - Nanterre	Docteur Droit
BOUTILLIER	Michel	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Professeur Economie
ETNER	Johanna	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Professeur Economie
JELEVA	Meglana	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Professeur Economie
LEVRATTO	Nadine	CNRS	Chargée de recherche Economie
LIEBEAUX	Isabelle	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	PRAG Economie
SCIALOM	Laurence	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Professeur Economie
THUILLIER	Béatrice	DSP – Paris Ouest - Nanterre	Professeur Droit

➤ Enseignants extérieurs

Nom	Prénom	Organisation / Entreprise	Fonction
ALTISEN	Hélène	Crédit du Nord	Conseiller Clientèle Professionnels
BAUMGARTNER	Elisa	BNP Paribas	Directeur Agence
BITSCH	Thierry	Banque Populaire Val de France	Directeur Agence
BLUSSON	Hervé	LCL	Directeur Agence
GOURMELEN	Eric	Banque Populaire Rives de Paris	Directeur Agence
HADDAD	Jean-Jacques	Crédit du Nord	Directeur Agence
KASZTELAN	Philippe	Société générale	Directeur Agence
LIOT	Olivier	Crédit du Nord	Conseiller en patrimoine
MARACHE	Eric	Caisse d'Epargne IDF Paris	Directeur Agence
PESCI	Michel	BNP Paribas	Directeur Agence
PORTAL	Josette	LCL	Conseiller Clientèle Professionnels
PRIMAULT	Frédéric	Banque Populaire Rives de Paris	Directeur Agence

RABY	Olivier	Crédit du Nord	Conseiller Clientèle Professionnels
ROBIN	Roger	HSBC France	Ingénieur Financier
VAN EYCK	Eric	Banque Populaire Rives de Paris	Directeur Agence
VASCART	Nicolas	Crédit Foncier	Directeur Agence

Candidature

Une présélection est d'abord effectuée par le CFA, en partenariat avec l'Université, puis les candidats retenus sont envoyés vers plusieurs banques qui procèdent à leur tour à leur propre sélection. Lorsqu'un candidat a convenu d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise, il convient de procéder à l'inscription à l'Université dans le parcours CCPro en s'adressant au secrétariat ci-dessous indiqué. **En conséquence, la première démarche d'un candidat à cette formation en alternance est de déposer un dossier en ligne sur le site des CFA Banques : www.banque-apprentissage.com, rubrique "Je passe à l'action > Je dépose un dossier".**

Niveau requis

Titulaire d'un master 1 ou diplôme de niveau équivalent

Age

Moins de 26 ans

Autre condition

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier (CDD en alternance de 1 an). Par conséquent, un jeune de nationalité étrangère ne peut conclure de contrat d'apprentissage sans avoir l'autorisation d'exercer une activité salariée.

Organisation

Alternance de périodes de travail en entreprise et de périodes de formation au CFA banques et à l'Université. Début de l'apprentissage : 1^{er} septembre 2012. Début des cours : 13 septembre 2012.

Fin de l'apprentissage : 31 août 2013. Fin des cours : 10 juillet 2013.

Le secrétariat de la formation à l'Université

Alexandre Grosjean

Alexandre.grosjean@u-paris10.fr

tél. : , 01.40.97.78.14, 01.40.97.78.49.

Bureau G 313 C (bât. G, 3^{ème} étage)

Adresse postale :

Secrétariat M2 économie

Université Paris Ouest – Nanterre

UFR SEGMI, bât. G, bureau 313 C

200, avenue de la République

92001 Nanterre cedex

Parcours Professionnel « Conseiller Clientèle de Professionnels » (CCPro) en apprentissage

(présentation détaillée des enseignements)⁴

Intitulé	Contenu	Intervenants	Horaire	S.	ECTS
SEMESTRE 3 (30 ECTS)					
UE disciplinaire : Harmonisation des acquis (3 cours = 4,5 ects)					
Mathématiques financières	Calcul actuariel	I. Liébeaux	15	3	1,5
Évaluation des entreprises	Bilan, résultat, tableau de flux, Free Cash flow.	A. Argile	15	3	1,5
Principes de choix de portefeuille	Principes de base, risque et diversification.	M. Jeleva et J. Etner	15	3	1,5
UE transversale: Environnement des professionnels (4 cours = 6 ects)					
Marché des professionnels et métier de CCPro	Rôle, règles et missions du conseiller clientèle Composantes, acteurs, segments et besoins clientèle	*	21	3	1,5
Caractéristiques juridiques, sociales et fiscales du professionnel	Formes juridiques d'exploitation, régimes sociaux et fiscaux des entreprises et des dirigeants	*	21	3	1,5
Risques économique, commercial et humain du professionnel	Méthodes d'analyse des risques propres aux différents segments de clientèle	*	14	3	1,5
Comportements commerciaux efficaces avec le professionnel	Techniques de découverte, de démarchage et d'entretien avec la clientèle	*	14	3	1,5
UE disciplinaire : Banques et marchés (3 cours = 6 ects)					
Régulation macro-prudentielle	Risque systémique, surveillance des trends conjoncturels et structurels des marchés financiers (indicateurs avancés de crises de liquidité), prêteur en dernier ressort.	L. Scialom	20	3	1,5
Droit bancaire	Etude des règles juridiques concernant les opérations de banque et ceux qui les accomplissent à titre professionnel	A. Baloki	20	3	1,5
Marchés financiers	Structures et fonctionnement des principaux marchés. Mécanismes et concepts de base des marchés financiers.	L. Scialom	39	3	3
UE disciplinaire : Besoins fondamentaux des professionnels (3 cours = 7,5 ects)					
Ouverture de compte et produits attachés	Identification et maîtrise de l'offre des produits de tenue de compte, de trésorerie, d'épargne et d'assurance	*	28	3	1,5
Analyse dynamique de l'entreprise	Recueil et interprétation des informations comptables et financières des professionnels et des entreprises	*	35	3	3
Réponses aux besoins de financement	Identification et maîtrise de l'offre des produits de financement, des risques et des garanties	*	35	3	3
UE transversale (professionnalisation) : Pilotage d'un portefeuille de professionnels (4 cours = 6 ects)					
Suivi du professionnel	Suivi des risques : indicateurs, méthodes et résolutions	*	14	3	1,5
Maîtrise des conditions consenties au client et de la rentabilité	Identification et analyse des facteurs de rentabilité	*	14	3	1,5
Négociation commerciale avec les professionnels	Eléments-clés des négociations et marges de manœuvre	*	21	3	1,5
Gestion et développement d'un portefeuille de clients	Accroissement et utilisation du capital informationnel présent dans le portefeuille de clients	*	14	3	1,5
SEMESTRE 4 (30 ECTS)					
UE disciplinaire : Banques et entreprises (4 cours = 7,5 ects)					
Régulation micro-prudentielle	Bâle II (ratio de capitalisation, renforcement de la supervision, discipline de marché)	L. Scialom	20	4	1,5
Économie de la banque	La firme bancaire, l'intermédiation bancaire dans l'Union européenne	M. Boutillier	20	4	1,5
Banque entreprise	Structures, techniques et coûts du financement	N. Levratto	20	4	3
Droit des entreprises et de la défaillance	Étude des procédures de défaillance d'entreprise en France et de leur évolution. Du point de vue des différents acteurs impliqués : dirigeants, actionnaires, créiteurs, parties prenantes etc.	B. Thuillier	20	4	1,5
UE disciplinaire : Besoins patrimoniaux des professionnels (2 cours = 4,5 ects)					
Besoins privés du professionnel	Identification et maîtrise de l'offre des produits de tenue de compte, d'épargne, d'assurance et de financement propres à satisfaire les besoins privés des professionnels	*	21	4	1,5
Gestion patrimoniale et retraite	Identification et maîtrise de l'offre des produits propres à satisfaire les besoins patrimoniaux des professionnels	*	42	4	3
UE transversale (professionnalisation)					
Rapport de stage			5	4	18

⁴ Les cours d'application seront effectués par des intervenants puisés dans le vivier retranscrit dans le tableau des « Enseignants extérieurs ».

Spécialité Gestion des Actifs

(Directeurs Hélène Raymond et Sessi Tokpavi)

Admission : Niveau de diplôme requis : Master 1 économie, gestion, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs. Sélection sur dossier et éventuellement sur entretien.

Objectifs généraux : La finalité de cette spécialité de Master 2^{ème} année est de former aux métiers de l'analyse financière et économique et de la gestion de patrimoine et de portefeuille. Ces deux domaines présentent des synergies importantes. Une compétence dans l'analyse de l'information économique et financière sur les entreprises et leurs secteurs est nécessaire pour ces deux. De plus, on constate une forte perméabilité professionnelle entre ces métiers : le passage d'analystes financiers à la gestion de portefeuille est fréquent. Enfin, les gérants de portefeuille et de patrimoine sont utilisateurs des données fournies par les analystes financiers et les analystes financiers doivent connaître les besoins des gérants.

Intervenants: Outre les économistes et financiers de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, la formation fait intervenir de nombreux intervenants professionnels de haut niveau et de différents profils. Parmi les entreprises et les institutions qui apportent ainsi leur collaboration à cette formation on peut citer : l'agence de notation et d'information **Moody's**, les banques **BNP-Paribas**, **Crédit Agricole AM** et **Société Générale**, **LYXOR**, la société de gestion **Moneta Asset Management**, **l'Autorité des Marchés Financiers**, **la Banque de France** et la **Commission Bancaire**.

Débouchés : Les secteurs de débouchés comprennent, outre le secteur bancaire, les entreprises d'investissement et les organismes de placements collectifs, les sociétés de gestion de portefeuille, les agences de notations, les sociétés de conseils, ainsi que des investisseurs institutionnels tels que des sociétés et institutions d'assurance, de retraite ou de prévoyance.

Les métiers autour de l'analyse d'informations économiques et financières et de la gestion d'actifs sont promis à un développement durable pour des raisons structurelles : les mutations liées au recours à l'épargne collective et à la réforme des retraites, qui se conjuguent avec l'afflux d'informations économiques et financières et un débat sur la qualité et la transparence de ces dernières. Dans ce cadre, la formation proposée répond à des besoins croissants, à travers l'introduction des préoccupations relatives à la gouvernance et à la déontologie, ainsi qu'à travers la place importante accordée au risque de crédit et aux évolutions prudentielles.

Parmi les intitulés de postes correspondants : analyste financier, analyste de valeur, stratéliste, sales, trader, assistant trader, conseiller clientèle privée, chargé de grands comptes, gestionnaire de fortune, allocataire d'actifs, gestionnaire de patrimoine, gérant de portefeuille, analyste risques, *Risk manager*, analyste Bâle II et Bâle III, *etc* .

La formation a majoritairement vocation à préparer à une insertion professionnelle immédiate. Cependant, des étudiants de haut niveau, motivés par une thèse en finance appliquée (thèse en entreprise ou en Université) peuvent poursuivre en doctorat, sous réserve d'obtenir une bourse (sur la base de leur projet). La rareté de ce type de profil d'excellence en fait des profils très recherchés sur le marché du travail.

Début des cours : 10 septembre 2012.

Interruptions des cours pour les vacances de Noël (samedi 22/12 à 14h au lundi 7 janvier à 8h) et d'hiver (du samedi 9 mars à 14h soir au lundi 18 mars à 8h).

Fin des cours : fin mars-début avril 2012.

Stage (obligatoire) durée recommandée de 4 à 6 mois.

Le secrétariat de la formation à l'Université

Alexandre Grosjean

Alexandre.grosjean@u-paris10.fr

tél. : , 01.40.97.78.14, 01.40.97.78.49.

Bureau G 313 C (bât. G, 3^{ème} étage)

Adresse postale :

Secrétariat M2 économie

Université Paris Ouest – Nanterre

UFR SEGMI, bât. G, bureau 313 C

200, avenue de la République

92001 Nanterre cedex

Les responsables de la spécialité Gestion des Actifs :

Après un Magistère d'économie et un Doctorat en Science économique à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, Hélène Raymond a été nommée Maître de conférences à Paris I en 1994, où elle a soutenu son habilitation à diriger des recherches. Agrégée des Universités en 1998, elle a été en poste comme Professeur des Universités à Metz et à Lille 2 et consultante à la Banque de France. Hélène Raymond est en poste depuis 2004 à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Ses recherches portent sur les domaines de la finance de marché et de la macroéconomie monétaire ouverte et concernent, en particulier, l'impact des comportements des acteurs financiers sur la dynamique et la stabilité des marchés (bourse, change, dérivés de matières premières). Elle a encadré plusieurs thèses sur des sujets variés (*Spams boursiers et efficience, Réactions des bourses aux news macroéconomiques, Cross listing, arbitrage et intégration financière, ...*). Dernièrement elle a publié plusieurs articles sur les fonds souverains et sur les valeurs refuges et a contribué à l'ouvrage « Les systèmes financiers : Mutations, crises et régulation » (Economica).

Après une thèse sur la *Value-at-Risk* à l'Université d'Orléans (2009, direction C. Hurlin et G. Colletaz), Sessi Tokpavi a été recruté comme Maître de Conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Ses recherches portent sur les domaines de l'économétrie et des statistiques appliquées à la finance. Spécialiste reconnu des calculs de risques financiers et en particulier de *Value-at-Risk*, Sessi Tokpavi s'est récemment tourné davantage vers la gestion de portefeuilles, aussi bien d'un point de vue pratique (conseil), que d'un point de vue recherche. Ses travaux portent sur les tests de validité de la *Value-at-Risk* et les procédures de *backtesting*, ainsi que sur la gestion de portefeuille. Parmi ses travaux récents on peut citer : *Asset Allocation with Aversion to Parameter Uncertainty: A Minimax Regression Approach* et *Sampling Error and Double Shrinkage Estimation of Minimum Variance Portfolios*, en collaboration avec Bertrand Candelon et Christophe Hurlin, à paraître dans le *Journal of Empirical Finance* en 2012.

Master Droit, Economie, Gestion, 2^{ème} année, mention Banque, Finance, Assurance, spécialité GESTION D'ACTIFS

Responsables : Hélène Raymond et Sessi Tokpavi

Intitulé ⁵	Contenu	Vol. Hor	Sem.	ECTS	Travail personnel
-----------------------	---------	-------------	------	------	-------------------

SEMESTRE 1 (210 heures de cours, 30 ECTS):

UE disciplinaire : Harmonisation des acquis (4 cours sur 7, 60h ou 65h)

6

Mathématiques financières (I. Liébeaux)	Calcul actuariel.	15	1	1,5	25h
Evaluation des entreprises (A. Argile)	Bilan, résultat, tableau de flux, <i>Free Cash flow</i> .	15	1	1,5	25h
Droit des marchés financiers (F. Benchemam), <u>obligatoire</u>	Notions de base.	15	1	1,5	25h
Principes de choix de portefeuille (J. Etner)	Principes de base, risque et diversification.	15	1	1,5	25h
Introduction aux séries temporelles (V. Mignon)	Suppose qqs prérequis de base (stat, économétrie)	20	1	1,5	25h
Séries temporelles I (L. Ferrara)	Préalable nécessaire à séries temporelles non linéaires	20	1	1,5	25h
Risques de marché (C. Bourgoïn)	Définitions et principaux instruments de couverture.	15	1	1,5	25h

UE disciplinaire : Risques (3 cours sur 4, 60h)

9

Risque crédit (JL Quémard, B. Longet) **	Evaluation, ratios.	20	1	3	60h
Titrisation et notation (M. Ababou)	Titrisations, produits structurés.	20	1	3	60h
Produits dérivés (S. Malonga, A Roche) **	Swaps, options +Introduction aux dérivés de crédit	20	1	3	60h
Séries temporelles (II) non linéaires (S. Tokpavi)	Séries temporelles non linéaires sur données macroéconomiques et financières	20	1	3	60h

UE transversale : Méthodes (2 cours, 40h)

6

(obligatoires)

Anglais des affaires (M. Offerlé)	Anglais économique et financier.	20	1	3	60h
Informatique (J. Arnal)	VBA excel, ... Applications financières	20	1	3	60h

⁵ Tous les cours sont partagés avec la spécialité Banque, Monnaie, Marchés sauf les cours suivants : « Analyse des données économiques et financières », « Fonds et Stratégies d'investissement », « Pratique de l'Analyse Financière », « Contrôle, déontologie et gouvernance », « Acteurs et enjeux des métiers de l'analyse et de la gestion d'actifs », « Acteurs et enjeux des métiers de l'analyse et de la gestion d'actifs ».

**Les noms des intervenants professionnels sont en gras. Les autres intervenants sont des universitaires.

(Suite) Master DEG, 2^{ème} année, mention BFA, spécialité Gestion d'Actifs

Intitulé	Contenu	Vol. Hor	Sem	ECT S	travail personnel
UE disciplinaire de spécialité (50h) : Analyse Financière et gestion de portefeuille				9	
Pratique de l'Analyse financière (V. Courtois)** ou Les investisseurs institutionnels (F. Pansard**)	Informations financières, normes comptables, ... Produits, acteurs, rôles et tendances	20	1	3	60h
Analyse des données économiques et financières (S. Keller)**	Consensus, publication de comptes, annonces	15	1	3	65h
Fonds et stratégies d'investissement (J-C Cotta)**	Gestion active, multi-gestion, gestion alternative.	15	1	3	65h

SEMESTRE 2 (70 heures de cours, 30 ECTS) :

UE disciplinaire : Economie (2 cours parmi 3, 40 heures)

6

Micro-économie des marchés financiers (H.Raymond)	Microstructure, finance comportementale.	20	2	3	60h
Régulation macro-prudentielle (L.Scialom)	Risque systémique, indicateurs de crises etc	20	2	3	60h
Econométrie des données de Panel (O. de Bandt).	Principes et applications de base.	20	1	3	60h

UE disciplinaire : savoirs transversaux (2 cours, 30 heures)

6 (obligatoires)

Contrôle, déontologie et gouvernance (F.Benchemam)	Documents obligatoires, autorités, chartes d'investisseurs	15	2	3	65h
Acteurs et enjeux de la gestion d'actifs	Conférence(s) de professionnel(s)	15	2	3	65h

UE transversale Professionnelle et Recherche

Professionnelle ou Approfondissement par initiation à la recherche	Stage (6 semaines plein temps min.) et rapport de stage (12 ECTS) ; Mémoire mineur (6 ECTS) OU Mémoire de recherche (12 ECTS) ; Mémoire mineur ou Stage et rapport de stage (6 ECTS)		2	18	
			2	18	
Total heures (présentiel) étudiants :		280		60	

*

Spécialité Gestion des risques en finance et assurance

(Responsables : Johanna Etner et Meglena Jeleva)

Admission : Niveau de diplôme requis : Master 1 économie, gestion, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs. Sélection sur dossier.

Secrétariat : Caroline Duboquet (caroline.duboquet@u-paris10.fr) et Alexandre Grosjean (Alexandre.grosjean@u-paris10.fr), Bât. G, Bur. 313-C, Université Paris Ouest-Nanterre ; 200, Avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex.

Objectifs généraux : L'objectif de la spécialité est de former des spécialistes d'évaluation et de gestion des risques pour les banques et les sociétés d'assurance, mais aussi pour les grandes entreprises et les organismes publics. La formation répond aux besoins nés de l'évolution d'une part des risques industriels, environnementaux et sanitaires, et d'autre part, des réglementations prudentielles Bâle II et Solvabilité II, auxquelles sont soumises les sociétés d'assurance et les banques. Comprendre ce nouveau contexte et élaborer des outils de gestion des risques plus adaptés nécessite des connaissances en analyse économique du risque, en techniques quantitatives et en contraintes réglementaires, champs autour desquels peuvent être regroupées les matières enseignées dans le master.

Débouchés :

Le secteur d'activité principalement visé par la formation est celui de l'assurance et de la banque. Cependant, les diplômés peuvent également trouver un emploi dans l'industrie, notamment dans les départements Risk Management des grandes entreprises, et dans les organismes publics chargés de l'évaluation et de la gestion des risques industriels, sanitaires ou environnementaux.

Dans les sociétés d'assurance, les compétences acquises par les diplômés peuvent être mobilisées dans les activités suivantes :

- Développement et adaptation de produits d'assurance vie et non-vie ;
- Définition de la cible, des tarifs et des garanties des nouveaux produits d'assurance ;
- Réalisation d'études statistiques et prospectives sur un risque (maladie, dépendance, accident,...) ;
- Proposition de couvertures de réassurance.

Dans les banques, les activités visées sont :

- Evaluation des risques économiques et financiers liés à l'octroi de crédit ;
- Elaboration de scores de risques conformes aux réglementations Bâle II ;
- Prise de décision sur les demandes de crédit à la consommation, crédit immobilier, crédit d'investissement etc.

Parmi les intitulés de poste correspondants : chargé d'études produits d'assurance; souscripteur d'assurance, conseiller clientèle professionnelle, analyste de crédits et risques bancaires ; gestionnaire des risques ; spécialiste de l'octroi du crédit, risk manager.

Intervenants: Outre les enseignants en poste à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, la formation fait intervenir des chercheurs de haut niveau et des professionnels (société AXA, cabinet d'avocats, etc.).

Intitulé	Contenu	Intervenants	Vol. Horaire	S.	ECTS
----------	---------	--------------	--------------	----	------

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

Mathématiques financières	Calcul actuariel	I. Liébeau	15	1	3
Mathématiques appliquées à l'assurance	Modélisation actuarielle des risques, calcul de primes pures et segmentées	M. Jeleva	20	1	4
Introduction aux séries temporelles		V. Mignon	21	1	3
Principes de choix de portefeuille	Principes de base, risque et diversification.	J. Etner	15	1	3
Evaluation socio-économique des risques	Principes du calcul économique dans un environnement risqué	J. C. Vergnaud	15	1	3
Economie de l'assurance 1	Analyse microéconomique de l'offre et de la demande d'assurance, forme optimale des contrats	M. Jeleva	20	1	4
Economie du risque	Modèles de décision dans le risque, représentation des comportements	J. Etner	20	1	4
Introduction au langage VBA	Découverte de la programmation sous VBA pour Excel, création de formulaires,...	A. Saadi	15	1	2
Introduction au langage SAS	Création et gestion de bases SAS, principales procédures statistiques	O. Couronne	20	1	2
Anglais		L. Veysiere	20	1	2

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

Régulation micro-prudentielle	Bâle II (ratio de capitalisation, renforcement de la supervision, discipline de marché)	L. Scialom	20	2	3
Mesure du risque	Techniques de scoring, applications sous Spad	A. Saadi	15	2	2
Analyse des grands risques	Principes d'évaluation et de gestion des risques catastrophiques	A. Ayong Le Kama	20	2	3
Economie de l'assurance 2	Asymétries d'information sur le marché de l'assurance	N. Fombaron	10	2	1
Réassurance	Marché de la réassurance: acteurs et produits (traités)	Y. Appert-Raullin/N. Kazi-Tani	15	2	1
Droit de l'assurance	Introduction au droit des contrats d'assurance	L. Etner	15	2	1
Problèmes d'assurance vie	Produits d'assurance vie: présentation et principes de tarification	M. Baccouche	15	2	1
Stage et rapport de stage	6 semaines plein temps minimum			2	18



UNIVERSITE PARIS OUEST – NANTERRE LA DEFENSE

U.F.R. SEGMI

**Unité de Formation et de Recherche de Sciences
Economiques, Gestion, Mathématiques et Informatique**

**PLANS DE COURS DE LA
PREMIERE ANNEE DE MASTER
BANQUE, FINANCE,
ASSURANCE**

Année universitaire 2012 – 2013

COURS DE L'UE DISCIPLINAIRE FONDAMENTALE OBLIGATOIRE : HARMONISATION DES ACQUIS

Microéconomie et Macroéconomie TRICOU Fabrice

Objectifs pédagogiques :

Dans le cadre de l'Unité d'Enseignement « Harmonisation des acquis », ce cours vise à assurer ou à parfaire une base commune de théorie économique pour des étudiants provenant de divers horizons (différentes universités et/ou différentes mentions de licence d'économie). Le cours entend proposer à la fois des précisions analytiques et des mises en perspective synthétiques.

Programme / plan :

Chapitre introductif : les distinctions entre microéconomie et macroéconomie.

Chapitre I : Le choix rationnel du consommateur.

- Les fondamentaux : maximisation d'utilité sous contrainte budgétaire.
- Développements du choix rationnel (univers certain / incertain / intersubjectif).

Chapitre II : Le choix rationnel du producteur.

- Les fondamentaux : technologie, coût, profit.
- Développements intertemporels : du court terme au long terme.

Chapitre III : L'équilibre partiel de concurrence parfaite.

- Les fondamentaux : existence, unicité, stabilité ; normativité.
- Le fonctionnement de quelques marchés particuliers : produit, travail, titre.

Chapitre IV : L'équilibre général de concurrence parfaite.

- L'échange bilatéral dans la boîte d'Edgeworth.
- L'équilibre général concurrentiel d'une économie d'échange pur.

Chapitre V : Les formes de concurrence parfaite en équilibre partiel.

- Le monopole et ses trois lectures.
- Les duopoles en quantité (Cournot ; Stackelberg).
- Les duopoles en prix (Bertrand ; concurrence monopolistique).

Chapitre VI : Eléments de théorie des jeux.

- Le concept d'équilibre de Nash.
- Quelques configurations typiques d'interaction stratégique.

Chapitre VII : Quatre représentations macroéconomiques de base.

- L'interdépendance walrassienne offre-demande.
- La loi de Say dans un cadre marshallien.
- La loi de Say dans un cadre classique.
- Le principe keynésien de la demande effective.

Chapitre VIII : Les perspectives de la macroéconomie contemporaine.

- Les principes de l'économie post-keynésienne.
- Les principes de la nouvelle économie classique.
- Les principes de l'économie néo-keynésienne.

Eléments bibliographiques :

- Guerrien B. [2000], « Dictionnaire d'analyse économique », La Découverte.
- Phelps E.S. [1990], « Economie politique », Fayard.

Comptabilité - Finance **BREI Michael**

Objectifs pédagogiques :

Harmoniser et approfondir les connaissances en finance (gestion financière des entreprises et gestion de portefeuille) et en comptabilité (diagnostic financier et gestion des liquidités)
Confrontation des théories avec la pratique

Programme/plan :

1. Le système financier : agents, titres, fonctions, la crise financière de 2008-09
2. Le choix d'investissement dans un contexte de certitude : VAN, TRI, planification financière (prévision du taux d'actualisation et des flux de trésorerie)
3. La décision financière en situation de risque : utilité espérée, équivalent certain, dominance stochastique, mesures de l'aversion pour le risque
4. La théorie du portefeuille et l'équilibre sur le marché financier : approche espérance-risque, portefeuilles efficients (à deux et plusieurs titres financiers), vente à découvert, frontière d'efficience, application empirique : CAC 40, flash crash de 2010
5. Comptabilité et analyse financière des entreprises : bilan, compte de résultat, diagnostic financier, application empirique : la situation financière de Renault entre 2007 et 2010

Éléments bibliographiques :

Berk, Jonathan et Peter DeMarzo (2008): « Finance d'entreprise », Pearson Education France
Grandguillot, Béatrice et Francis (2005): « Analyse financière », Gualino éditeur
Mathématiques - Statistiques

Mathématiques/Statistiques **DESGRAUPES Bernard**

Programme / plan :

- 1- Applications linéaires. Noyaux, images, théorème des dimensions.
Applications à la résolution des systèmes d'équations linéaires. Projections, orthogonalisation.
Révision des notions d'espaces propres et de diagonalisation. Extension à la trigonalisation.
- 2- Initiation à R
Révision des tests statistiques (résolution avec R)
Lois à densité: initiation aux intégrales multiples, théorème de Fubini, densités marginales.

Econométrie : Mise a niveau **TOKPAVI Sessi**

Objectifs pédagogiques

Ce cours a pour objectif l'harmonisation des connaissances en économétrie de base. Sont rappelés les principaux résultats de l'estimation du modèle de régression linéaire par la méthode des moindres carrés ordinaires, ainsi que la méthode des moindres carrés généralisés.

Plan :

Chapitre 1 : Modèle de régression linéaire multiple et la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO)

Chapitre 2 : Propriétés à distance finie de l'estimateur MCO et tests à distance finie

Chapitre 3 : Propriétés asymptotiques de l'estimateur MCO et tests asymptotiques

Chapitre 4 : Les moindres carrés contraints

Chapitre 5 : La méthode des moindres carrés généralisés (MCG)

Bibliographie :

[1] Amemiya, T. (1985), *Advanced Econometrics*, Harvard Univ. Press, Cambridge

[2] Bourbonnais, R. (2008), *Econométrie*, Dunod, 7e édition.

[3] Greene, W. H. (2005), *Econométrie*, Pearson.

[4] Gujarati, D. N. (2003), *Basics Econometrics*, 4th Edition, McGraw-Hill.

**COURS DE L'UE DISCIPLINAIRE FONDAMENTALE OBLIGATOIRE :
ECONOMIE ET FINANCE****Microéconomie****FOMBARON Nathalie****Objectifs pédagogiques :**

L'objectif de ce cours est d'étendre ce qu'ont vu les étudiants en licence à des environnements économiques plus complexes, et notamment de leur donner les outils indispensables pour analyser des situations économiques incertaines. Autant la théorie du consommateur est appropriée pour décrire des comportements aussi simples que ceux qui consistent à remplir son caddie dans un supermarché, autant elle reste insuffisante pour décrire les choix de portefeuilles, les choix d'investissement, les choix d'assurance, etc. Un premier chapitre passe ainsi en revue les différents critères de décision qui ont été proposés par les théoriciens du risque, allant du critère le plus simple d'espérance mathématique, en passant par le critère de Markovitz (et une étude approfondie de la théorie des choix de portefeuilles), jusqu'au critère d'utilité espérée de von Neumann et Morgenstern. Une approche en termes de loteries est adoptée tout au long du chapitre, et points forts et paradoxes sont exposés pour chaque critère de décision.

L'objectif du second chapitre est de valider ou infirmer dans ce nouvel environnement des résultats normalement déjà connus des étudiants, tels que les deux théorèmes fondamentaux du bien-être. Au passage, il est rappelé aux étudiants ce que l'on entend par efficacité parétienne, et quelques notions de justice sociale leur sont également présentées. Les étudiants sont alors en mesure de comprendre l'équilibre et le partage optimal des risques sur les marchés contingents. Des illustrations plus concrètes de cette théorie sont proposées sur le marché du travail et sur celui de l'assurance (en cours comme en travaux dirigés).

L'incertitude n'est pas la seule source potentielle de perturbation du bon fonctionnement des marchés. Certaines externalités négatives peuvent notamment engendrer des problèmes d'inefficience de l'équilibre, voire même d'inexistence. Le dernier chapitre illustre de façon non exhaustive ces défaillances de marché, à travers un modèle avec externalités publiques et un modèle avec asymétrie d'information entre les acteurs du marché.

Programme / plan :

Chapitre 1 : Critères de décision en situation risquée

Critère Espérance-Variance (ou critère de Markovitz) avec application à la théorie des choix de portefeuilles (effet de diversification, MEDAF ...), Théorie de l'utilité espérée (axiomatisation et présentation de certains paradoxes, notions de prime de risque, d'équivalent certain, d'aversion pour le risque, dominance stochastique).

Chapitre 2 : Partage optimal des risques

Notions d'optimalité parétienne et d'équité (utilitarisme, égalitarisme, critère de Rawls), Liens entre l'équilibre et l'optimum à travers les premier et second théorèmes du bien-être, Marchés contingents (introduction de l'incertitude dans l'équilibre général) et partage optimal du risque, avec applications au marché de l'assurance et au marché du travail.

Chapitre 3 : Défaillances de marché

Externalités publiques, biens publics, Externalités négatives dues aux asymétries d'information (modèle d'Akerlof), applications au marché du travail et de l'assurance. Optimalité au sens du second rang.

Eléments bibliographiques :

Eeckhoudt L., Gollier C. : "Les risques financiers, évaluation, gestion et partage", Paris, Ediscience International.

Kreps : "A course in Microeconomic Theory", Harvester Wheatsheaf.

Laffont J.J. : Volume 1 "Cours de microéconomie : Fondements de l'économie publique" et Vol. 2 "Cours de microéconomie : Economie de l'information et l'incertain", Economica.

Mas Colell, Green, Whinston : "Microeconomic Theory", Oxford University Press, and "Microeconomic Theory : Exercises", Oxford University Press.

Salanié B. : "Microéconomie: les défaillances du marché", Economica.

Shapiro, Varian : "Economie de l'Information, Economie des Réseaux", deBoeck.

Tallon J.M. : "Equilibre général: une introduction", Vuibert.

Tirole J. : "Concurrence imparfaite", Economica

Varian : "Analyse Microéconomique", Edition De Broeck.

Mode d'évaluation : 2 contrôles continus et un examen final.

Macroéconomie ouverte COULIBALY Dramane

Le plan sera distribué en cours

Economie des intermédiaires financiers BOUTILLIER Michel

Programme / plan :

Partie I : Les intermédiaires financiers

Ch. 1 : Les établissements de crédit (ou IFM)

Le cadre légal

Les différentes catégories
 Barrières à l'entrée, marchés contestables et concurrence
 Taille, concentration et concurrence
 Ch. 2 : Les investisseurs institutionnels (ou IFNM)
 Les assurances
 Les fonds de pension
 Les OPCVM et les sociétés de gestion (SGO et SGP)
 Ch. 3 : Pourquoi des intermédiaires financiers et des banques ?
 La fonction d'intermédiaire financier
 Pourquoi des intermédiaires financiers ?
 Et, plus spécifiquement, pourquoi des banques ?
 Le marché et le rationnement du crédit
 A nouveau, pourquoi spécifiquement des banques ?
 Ch. 4 : Les institutions spéciales
 Pourquoi une surveillance et une réglementation ?
 La Banque de France, la BCE et le SEBC
 La Caisse des dépôts et consignations et son groupe
 Le Trésor et la Banque postale : passé et avenir
 Ch. 5 : Les systèmes financiers en Europe et dans le monde
 Intermédiation et finance directe
 Economie d'endettement et économie de marchés financiers
 Structure "industrielle" des systèmes financiers
 La mort des banques ?
 Partie II : Risque et rentabilité de l'activité bancaire
 Introduction : le bilan des EC en France, situation et dynamique
 Ch. 6 : Le risque de défaut : incertitude sur la qualité des débiteurs
 Nature
 Évaluation et division des risques
 Mise en place de garanties
 Ratios de solvabilité
 Ch. 7 : Le risque d'illiquidité : incertitude sur le comportement des déposants
 Nature
 Gestion quotidienne de trésorerie des banques
 Prévention et respect du ratio de liquidité
 Protection des déposants en cas de faillite bancaire
 Ch. 8 : Le risque de taux d'intérêt : incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt
 Nature et liens avec les autres risques
 Marchés et risque de taux
 Évaluation du risque de taux
 Ch. 9 : La rentabilité des établissements de crédit
 Tarification bancaire : marge ou commission
 Comptes d'exploitation ou de résultat
 Rendements, coûts et marges

Éléments bibliographiques :

Bibliographie principale :

A. BOUBEL et F. PANSARD, "Les investisseurs institutionnels", collection Repères, La Découverte, 2004

S. de COUSSERGUES, "La banque, structures, marchés, gestion", Mémentos Dalloz, 1994

- E. JEFFERS et O. PASTRE, "La TGBE - La Très Grande Bagarre bancaire européenne", Economica, 2005
- D. LACOUE-LABARTHE, "Les banques en France. Privatisation, restructuration, consolidation", Economica, 2001
- E. LAMARQUE (coord.), "Management de la banque – Risques, relation client, organisation", Pearson Education, 2005
- F. MISHKIN, Ch. BORDES, P.-C. HAUTCOEUR et D. LACOUE-LABARTHE, "Monnaie, banque et marchés financiers ", Pearson Education, 2004
- O. PASTRE, H. BLOMMESTEIN, E. JEFFERS et G. de PONTBRIAND, "La nouvelle économie bancaire", Economica, 2005
- D. PLIHON, "Les banques, nouveaux enjeux, nouvelles stratégies", les études de la Documentation Française, 1998
- D. PLIHON, J. COUPPEY-SOUBEYRAN et D. SAIDANE, "Les banques, acteurs de la globalisation financière", les études de la Documentation Française, 2006
- F. RENVERSEZ, "Eléments d'analyse monétaire", Mémentos Dalloz, 3^{ème} éd., 1995
- L. SCIALOM, "Economie bancaire", collection Repères, La Découverte, 2004
- D. ZAJDENWEBER, "Économie et gestion de l'assurance", Economica, 2006
- Compléments de bibliographie :
- J.-L. BAILLY, G. CAIRE, A. FIGLIUZZI et V. LELIEVRE, "Économie monétaire et financière", Bréal, 2^{ème} éd., 2006
- G. CAPELLE-BLANCARD, N. COUDERC et S. VANDELANOITE, "Les marchés financiers", coll. Ellipses, 2004
- S. de COUSSERGUES, "Gestion de la banque ", Dunod, 1996
- M. DEWATRIPONT et J. TIROLE, "La réglementation prudentielle des banques", Editions Payot, Lausanne, 1993
- S. DIATKINE, "Institutions et mécanismes monétaires", collection Cursus, Armand Colin, 1996
- X. FREIXAS & J.-C. ROCHET, "Microeconomics of banking", MIT Press, 1997
- P. GAUDRON et S. LECARPENTIER-MOYAL, "Économie monétaire et financière", Economica, 4^{ème} éd., 2006
- D. PLIHON, "La monnaie et ses mécanismes", collection Repères, La Découverte, 2004
Rapports de la CB, du CECEI et de l'AMF ; documents de la FBF et de la FFSA

Mode d'évaluation :

50% CCAC (2 interrogations) + 50% partiel (2 heures, 3 questions à réponse rédigée)

Economie monétaire et financière

LABYE Agnes

I- La mutation financière des systèmes financiers

1.1 Les grands traits de la mutation financière

1.2 Les conséquences de la mutation financière

II- Les crises bancaires et financières

2.1 Les caractéristiques générales des crises financières

2.2 Quelques faits stylisés

2.3 Le cas de la crise des subprimes

2.4 La crise des dettes souveraines

III- Liquidité, stabilité et régulation financière

- 3.1 Le risque de liquidité : un risque au cœur des crises financières
- 3.2 Crise de liquidité et instabilité financière : une analyse théorique
- 3.3 Stabilité financière et systèmes de paiements, deux biens publics

Bibliographie

Aglietta M. (2010), La crise, les voies de sorties, Michalon
 Aglietta M. (2008), La crise, Michalon eds, Novembre
 Aglietta M. (2005), Macroéconomie financière, tome 2 : Crises financières et régulation monétaire, Repères, La Découverte, Février
 Association d'Economie Financière (2010, 2009, 2008), Rapport moral sur l'argent dans le monde, juin
 BCE(2010), La BCE, l'Eurosystème, le SEBC
 Boissieu de C., sous la direction de (2009), Les systèmes financiers, mutations crises et régulation, Economica
 Conseil d'Analyse Economique (2008), La crise des subprimes, La Documentation Française
 FMI (2011,2010), Global Financial Stability Report
 Labye A. (2011), La crise financière actuelle : une application du modèle de Minsky ? , Revue d'Economie Financière, n°102

Econométrie

TOKPAVI Sessi

Objectifs pédagogiques :

Ce cours complète celui de mise à niveau en économétrie, où a été introduit le modèle de régression linéaire multiple et les principaux résultats associés. Sont notamment abordés, les problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation dans le modèle de régression linéaire multiple, ainsi que les problèmes standards liés à l'utilisation des séries temporelles comme la non stationnarité et la cointégration. Le problème de l'endogénéité et l'utilisation des variables instrumentales sont étudiés dans le cadre des systèmes d'équations.

Plan :

Chapitre 1 : Hétéroscédasticité et Autocorrélation
 Chapitre 2 : Quelques tests de spécification et problèmes liés au modèle de régression linéaire multiple
 Chapitre 3 : Modèles dynamiques
 Chapitre 4 : Non stationnarité, cointégration et modèles à correction d'erreur
 Chapitre 5 : Systèmes d'équations
 Chapitre 6 : Modèles à variable dépendante qualitative

Bibliographie :

- [1] Amemiya, T. (1985), Advanced Econometrics, Harvard Univ. Press, Cambridge
- [2] Bourbonnais, R. (2008), Econométrie, Dunod, 7e édition.
- [3] Greene, W. H. (2005), Econométrie, Pearson.
- [4] Gujarati, D. N. (2003), Basics Econometrics, 4th Edition, McGraw-Hill.

Mode d'évaluation : Interrogation de TD + réalisation d'un mémoire en binôme + Examen final écrit

COURS DE L'UE TRANSVERSALE OBLIGATOIRE : ECONOMIE ET FINANCE

Méthodes numériques

DESGRAUPES Bernard

Programme / plan :

Révisions d'optimisation linéaire. Le simplexe. La notion de prix dual.

Programmation convexe et conditions de Khun-Tucker.

Programmation quadratique: méthodes de Beale, de Dantzig, de Wolfe.

Programmation dynamique. Principe de Bellmann. Etude de cas discrets et continus, en avenir certain et incertain.

Initiation à Matlab/Octave.

Politique économique

SAIDI Aurélien

Objectifs pédagogiques :

Le cours se donne pour objectif de présenter les débats théoriques et empiriques qui ont porté sur la politique économique durant les quatre dernières décennies, et particulièrement sur la politique budgétaire, qui occupe une part importante du programme (les mécanismes monétaires feront l'objet d'un approfondissement dans le cadre d'autres cours). En l'absence de réel consensus de la part des économistes sur les effets attendus des chocs de dépense publique, les principales théories seront ici présentées. La politique monétaire sera quant à elle abordée sous le prisme de l'arbitrage inflation-chômage. Enfin, une attention particulière sera consacrée aux débats actuels relatifs à l'endettement des Etats au sein de la zone Euro.

Le cours suppose une bonne maîtrise des outils quantitatifs (mathématiques des systèmes dynamiques, statistiques, économétrie) abordés en licence et des mécanismes macro et microéconomiques de base.

Programme / plan :

Chapitre 1 : Introduction

Chapitre 2 : La politique économique dans le modèle AS-AD

Chapitre 3 : L'équivalence ricardienne

Chapitre 4 : La politique budgétaire dans les modèles RBC

Chapitre 5 : Economie politique et politique économique

Chapitre 6 : Les jeux du déficit public et de la dette

Eléments bibliographiques :

[1] Bénassy-Quéré Agnès, Coeuré Benoît, Jacquet Pierre et Pisani-Ferry Jean (2009), Politique économique, 2e édition, coll. Ouvertures économiques, De Boeck.

[2] Mankiw Gregory (2010), Macroéconomie, 5e édition, coll. Ouvertures économiques, De Boeck.

[3] Romer David (2000), Advanced Macroeconomics, 3e édition, McGraw-Hill.

De nombreux articles scientifiques en rapport avec les thèmes abordés seront disponibles sur la plateforme Courenligne.

Economie de l'environnement
KARANFIL Fatih

Objectifs pédagogiques :

Introduction aux méthodes d'évaluation en économie de l'environnement

Programme / plan :

Chapitre 1: Introductions et notions.

Chapitre 2: Economie de pollution: le niveau optimal de pollution (bénéfice et dommage; solution concurrentielle vs. bénéfice social), modèles de choix de pollution, production, dépollution.

Chapitre 3: Les instruments de contrôle de pollution: théorème de moindre coût, régulation environnementale, les instruments d'incitation (taxe pigouvienne, licence, permis, subvention).

Chapitre 4: Politique environnementale en présence de l'information imparfaite (incertitude sur le coût marginal d'abattement et/ou dommage marginal).

Chapitre 5: Economie des ressources: ressource non renouvelable et renouvelable: exploitation optimale d'une ressource non renouvelable (règle d'Hotelling) ; modèle de pêche en libre accès.

Eléments bibliographiques :

P. Bontems, G. Rotillon, Economie de l'environnement, La Découverte, 2007

C. Kolstad, Environmental Economics, Oxford University Press, 2000

Mode d'évaluation :

Examen écrit

COURS DE L'UE DISCIPLINAIRE FONDAMENTALE FINANCE, OBLIGATOIRE

Finance internationale RAYMOND Hélène

Objectifs pédagogiques :

Les rebonds de la crise suscitent un renouveau des débats sur les risques financiers internationaux. Le cours de Finance Internationale doit permettre d'acquérir les connaissances fondamentales sur le fonctionnement du marché des changes et son interaction avec des risques financiers majeurs. Il prépare à une spécialisation dans le domaine financier et peut aussi contribuer à la formation des étudiants soucieux d'acquérir une culture générale sur ces questions.

Prérequis : Connaissances en économie internationale, finance et monnaie.

Programme / plan :

Introduction :

Le marché des changes : organisation, volume, localisations, acteurs, mutations.

Chapitre 1 : Les cours de change, les risques de change

1. Les différentes mesures des taux de change
2. Marchés des changes au comptant et à terme
3. Les comportements
 - a. La couverture du risque de change.
 - b L'arbitrage
 - c. La spéculation (positioning)

Chapitre 2 : Les déterminants des taux de change

1. La détermination du taux de change dans un régime de change flottants :
 - a. La PPA.
 - b. L'approche monétaire à prix flexibles
 - c. L'approche monétaire à prix "rigides"
 - d. L'approche par les choix de portefeuille
2. Limites et renouveau des théories du change
 - a. Spéculation et imprévisibilité à court terme du taux de change
 - b. Vers une détermination du taux de change de long terme (en fonction du temps restant)

Chapitre 3 : La gestion des risques de taux et de change

1. Le risque de taux d'intérêt.
2. Les instruments de gestion du risque de taux d'intérêt
3. Les swaps de change

Chapitre 4 : Les rebonds internationaux de la crise (en fonction du temps restant)

1. De la crise des subprimes à la crise de la dette souveraine européenne ...
2. ... En passant par la guerre des monnaies et le quantitative easing.

Éléments bibliographiques :

Bénassy-Quéré A., L. Boone, et V. Coudert, 2003, *Les taux d'intérêt*, collection Repères.
Boissieu (de) Christian (éditeur), *Les systèmes financiers : Mutations, crises et régulation*, 4^e édition, Economica, 2012.

Bourguinat H., J.Teïletche, M. Dupuy, 2007, *Finance Internationale*, Dalloz-Sirey.
Cherif M., 2008, *Les taux d'intérêt*, La Revue Banque, 2008.
Plihon D., 2006, *Les taux de change*, éditions La découverte, collection Repères.

Mode d'évaluation : Ecrit.

Gestion de portefeuilles TOKPAVI Sessi

Objectifs du cours :

Ce cours a pour objectif d'introduire les étudiants aux concepts fondateurs de la théorie des choix de portefeuille. Cette théorie qui découle de celle plus générale des choix en univers incertain et du principe de l'utilité espérée, doit sa formalisation au papier séminal de Markowitz (1952). Ce dernier en appliquant le principe de l'utilité espérée pour le choix de portefeuille d'actifs risqués, développe sous un certain nombre d'hypothèses le critère Espérance-Variance. Sharpe (1964) dans la lignée de Markowitz (1952) introduit le MEDAF (Modèle d'Evaluation des Actifs Financiers) qui permet la détermination des prix d'équilibre des actifs financiers. La levée de l'hypothèse d'équilibre des marchés par Ross (1976) conduit à un autre modèle d'évaluation plus réaliste basé sur le principe d'absence d'opportunité d'arbitrage. Les chapitres 1 à 4 du cours s'inscrivent dans cette chronologie, en considérant dans la dernière partie, l'une des applications les plus importantes des modèles d'évaluation, à savoir la mesure et l'attribution de performance des fonds. Le dernier chapitre quant à lui discute de l'efficacité des marchés financiers en lien avec les différentes stratégies de gestion de portefeuille.

Plan du cours

Chapitre 1 : Introduction à la théorie des choix en univers incertain

- le critère de l'espérance de gain et le paradoxe de Saint-Pétersbourg
- le critère de l'espérance d'utilité et l'aversion au risque
- fonctions d'utilité
- critère espérance-variance

Chapitre 2 : Eléments d'analyse des portefeuilles d'actifs

- actifs : définitions et rendements
- portefeuille d'actifs : définitions et rendements
- portefeuille d'actifs : espérance de rendement et risque
- portefeuille d'actifs et notion de diversification

Chapitre 3 : Critère Espérance-Variance et analyse des portefeuilles efficients

- portefeuilles efficients et frontière efficiente
- caractérisation des portefeuilles efficients : en l'absence de l'actif sans risque, en présence de l'actif sans risque
- critère espérance-variance dans la pratique

Chapitre 4 : Le MEDAF et ses extensions

- droite de marché des capitaux : Capital Market Line
- droite de marché des titres : Security Market Line
- risques systématique et spécifique
- validation empirique du MEDAF
- extension du MEDAF : MEDAF zero beta, modèle d'évaluation par arbitrage (MEA)
- mesure et attribution de performance des fonds

Chapitre 5 : Efficience informationnelle et stratégies de gestion

- concept d'efficacité des marchés financiers
- les stratégies de gestion active : approche top-down, approche bottom-up, analyse fondamentale, analyse technique.
- les stratégies de gestion passive : approche achat-détention, la gestion indicielle
- les styles de gestion

Références bibliographiques :

- Aftalion, F., P. Poncet et R. Portrait (1998), La Théorie Moderne du Portefeuille, Que sais-je, PUF.
- Jacquillat, B. et B. Solnik, Marchés Financiers, Dunod.
- Bertrand P. et J. L. Prigent (2006), Gestion de Portefeuille, Economica.
- Lintner, J. (1965), "The Valuation of Risk Assets and the Selection of Risky Investments in Stock Portfolios and Capital Budgets", Review of Economics and Statistics, 47, 13-37.
- Markowitz, H. (1952), "Portfolio Selection", Journal of Finance, 7, 77-99.
- Mossin, J. (1966), "Equilibrium in a Capital Asset Market", Econometrica, 34, 768-783.
- Ross, S. (1976), "The Arbitrage Theory of Capital Asset Pricing", The Journal of Economic Theory, 13.
- Sharpe, W. (1964), "Capital Asset Prices: a Theory of Market Equilibrium under Conditions of Risk", Journal of Finance, 19, 425-442.

Calcul actuariel et financier

PINQUET Jean

Programme / plan :

1. Introduction : taux d'intérêt, taux d'escompte, définitions à temps discret et à temps continu.
2. Annuités, schémas d'amortissement.
3. Obligations : duration, sensibilité, convexité, actuariat obligataire.
4. Dominance stochastique à l'ordre 1 et 2.
5. Taux de marché: gamme des taux, structure par terme des taux d'intérêt.
6. Introduction aux modèles stochastiques de taux d'intérêt.
7. Le marché des actions, les produits dérivés, valorisation quand le "pay-off" est linéaire.
8. Valorisation des produits dérivés avec "pay-off" non linéaire, formule de Black-Scholes, modèle de Merton sur l'option de faillite.

Pas de contrôle continu (personne pour surveiller un examen). Un partiel constitué pour partie de QCM, et de questions appelant des réponses courtes et concises. Le partiel aura lieu lors de la session d'examens de fin de semestre.

Des exercices seront posés à chaque cours et résolus au cours suivant.

Des documents seront postés en ligne sur ma page google

(URL: <http://sites.google.com/site/jpinquet/home>). Les documents relatifs au cours seront placés à partir de la ligne 9.

Pour le partiel, une calculatrice est autorisée, et en fait nécessaire. Il est vraiment préférable d'avoir une calculatrice avec des fonctions financières, et le modèle conseillé est la TI A II PLUS (TI comme Texas Instruments).

C'est la calculatrice de référence pour les examens écrits de type actuariat (prix : de 30 à 55€ suivant le mode d'achat et le type de modèle, le modèle de base étant suffisant).

On trouve un « tutorial » en anglais à l'URL

http://movies.atomiclearning.com/k12/ti_ba2

Je donnerai des exercices ou des exemples utilisant d'autres logiciels accessibles sur les ordinateurs du bâtiment G, avec par exemple

- Excel (qui dispose de fonctions financières qu'on expose en L2 à Nanterre dans le cours de statistiques).
- SAS, un logiciel de référence en statistiques.
- Le logiciel mathématique et statistique R, lequel est disponible en « freeware », et qui a de plus en plus de succès dans les milieux professionnels faisant de l'analyse quantitative.

Mais la maîtrise de ces logiciels ne sera évidemment pas nécessaire pour le partiel. Le partiel portera **exclusivement** sur des points développés dans le cours d'amphi. Une calculatrice – si possible avec des fonctions financières – est nécessaire.

Références

1. Berk J. et DeMarzo P. *Finance d'entreprise*, (Pearson education : traduction française de Gunther Capelle-Blancard et Nicolas Couderc).
2. Bodie, Z. et Merton, R. *Finance* (Pearson education : traduction française de Christophe Thibierge).
3. Kellison, S.G. *The Theory of Interest*, Mc Graw Hill (troisième édition en 2008).
4. Mc Donald R. *Derivatives Markets*, Pearson International Edition (deuxième édition, 2006).
5. Cours de Gérard Neuberg.

Vous pouvez accéder aux documents de Gérard Neuberg (ancien chargé du cours de calcul actuariel) sur Comete, à l'URL <http://comete.u-paris10.fr/links/index/>

Il faut avoir une adresse mail à Nanterre (suffixe @u-paris10.fr)

Une adresse mail peut être obtenue en s'inscrivant au CRI, à l'adresse <http://cri.u-paris10.fr>

Les livres en français (Bodie & Merton, ainsi que Berk & DeMarzo : plutôt traduits de l'anglais en français) sont les plus accessibles. Le livre de Berk & DeMarzo couvre tous les types de problèmes financiers, y compris la finance d'entreprise (comme l'indique le titre) qui n'est qu'à peine évoquée dans mon cours.

Théorie financière de l'entreprise **COUDERT Virginie**

Programme / plan :

Introduction

- o Les différentes formes d'entreprise
- o Actionnaires, créancier et dirigeants

Le financement à long terme

- o Les augmentations de capital
- o Les différentes formes de dette

Les options

- o Principes
- o Evaluation, modèle binomial et Black and Scholes
- o Applications à l'entreprise, le modèle de Merton

La structure de financement

- o Le théorème de Modigliani-Miller en marchés parfaits
- o en présence d'impôts
- ° Les coûts de la détresse financière

La politique de distribution des dividendes

- o en marchés parfaits
- o en asymétrie d'information

Eléments bibliographiques :

- Berk et DeMarzo Finance d'entreprise, Pearson, 2008.
 Brealey et Myers, Principles of corporate finance, McGrawHill, 2003.
 Ross, Westerfield, Jaffe, Corporate Finance, McGrawHill, 2005.

COURS DE L'UE COMPLEMENTAIRE TECHNIQUES QUANTITATIVES

Séries temporelles appliquées

BOUVATIER Vincent

Plan :

- Chapitre introductif : Travail préliminaire sur les données
- Modèles ARCH et GARCH
- Modèles de régressions non-linéaires
- Modèles VAR

Eléments bibliographiques :

- Dimitrios Asteriou et Stephen G. Hall, *Applied Econometrics: A Modern Approach Using Eviews and Microfit*, Revised Edition, 2007, Palgrave Macmillan
- Helmut Lütkepohl et Markus Krätzig, *Applied Time Series Econometrics*, 2004, Cambridge University Press
- Sandrine Lardic et Valérie Mignon, *Econométrie des Séries Temporelles Macroéconomiques et Financières*, 2002, Economica.
- D. N. Gujarati et D. C. Porter, *Basic Econometrics*, 5th Edition, McGraw-Hill International Edition, 2009
- H. Lütkepohl, *New Introduction to Multiple Time Series Analysis*, 2007, Springer.

- J. Hamilton, *Time Series Analysis*, 1994, Princeton University Press.

Mode d'évaluation : Mémoire d'application et épreuve terminale

Analyse des données – [Concepts et Méthodes appliquées à l'Économie et à la Finance] DESBOIS Dominique

Objectifs pédagogiques :

Préfaçant en 1971 un ouvrage consacré aux méthodes de l'analyse des données, Georges Morlat affirmait "« L'analyse des données n'est pas autre chose que la forme moderne de la statistique descriptive »". De fait, si l'on se réfère au corpus de travaux publiés dans la revue *Cahiers de l'Analyse des données* dirigée par Jean-Paul Benzécri, les méthodes de l'analyse des données se situent dans le cadre d'une statistique descriptive multidimensionnelle appliquée à des populations, excluant le recours au cadre probabiliste de la statistique inférentielle. Elles constituent les outils de ce qu'Edmond Malinvaud a appelé l'économétrie sans modèle aléatoire. Pour l'essentiel, ces développements méthodologiques privilégient les représentations graphiques reposant sur des notions d'algèbre linéaire et de géométrie euclidienne mis en correspondance avec les concepts et les outils de la statistique descriptive. Dans le champ des méthodes de l'analyse des données, des distinctions ont vu le jour selon l'objectif poursuivi : les techniques d'analyse exploratoire visent à élaborer des hypothèses sur la structure des populations, les techniques d'analyse confirmatoire à en valider la pertinence ; les techniques d'analyse factorielle résumant l'information structurelle au moyen de composantes synthétiques réduisant ainsi la dimension de l'espace des variables tandis que les techniques de classification automatique résumant la variabilité observée pour extraire des structures typologiques catégorisant les individus en sous-populations homogènes. Réponse au problème du classement, les différentes variantes de l'analyse discriminante permettent de jeter un pont entre techniques exploratoires et confirmatoires dans des contextes de modélisation paramétrique et non-paramétrique. Pour toutes ces méthodes, le choix de la métrique en fonction du codage de l'information est déterminant.

Le module « Analyse des données » présente de façon opérationnelle les concepts et les méthodes de l'analyse des données en les appliquant à des ensembles d'informations financières et micro-économiques, en particulier aux données du Réseau d'information comptable agricole. Les exposés sont structurés en : concepts ; méthodes ; applications, problématique et interprétation des résultats. Les travaux pratiques sont organisés à partir du logiciels SAS.

Plan :

1 Premiers pas en analyses exploratoires :

- 1.1 Méthodes univariées ;
- 1.2 Méthodes bivariées.

2 Analyses factorielles :

- 2.1 Analyse en composantes principales (ACP) ;
- 2.2 Analyse factorielle des correspondances (AFC) ;
- 2.3 Analyse des correspondances multiples (ACM).

3. Classifications automatiques :

- 3.1 Classification ascendante hiérarchique (CAH) ;

3.2 Algorithmes de Partitionnement (KMEANS) .

4 Méthodes confirmatoires de classement :

4.1 Analyse factorielle discriminante (AFD) ;

4.2 Analyse discriminante bayésienne (ADB).

Annexe : rappels d'algèbre linéaire et de géométrie euclidienne

Ouvrages conseillés :

Bry, Xavier (1995), *Analyses factorielles simples*, Economica, 112 p.

Lebart Ludovic, Piron Marie, Morineau Alain (2006) *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod, 4^{ème} édition, 480p.

Saporta, Gilbert (2006), *Probabilités, analyse des données et statistiques*, Technip, 2^{ème} édition, 656 p.

Volle, Michel (1997) *Analyse des données*, Economica, 323 p.

Guerrien, Bernard (1997), *Algèbre linéaire pour économistes*, Economica, 4^{ème} édition, 450 p.

Mode d'évaluation :

Contrôle continu validé par la remise d'un rapport de travaux (15 pages minimum) présentant les résultats et conclusions d'analyses effectuées sur une thématique d'analyse financière et micro-économique.

Examen en fin de semestre comportant questions de cours et exercices d'application incluant l'interprétation des résultats.

Statistiques Mathématiques

DUROT Cécile

Programme / plan :

I. Inférence sur une variable

1) Introduction aux modèles et à la démarche statistique

2) Cadre non paramétrique :

loi empirique et fonction de répartition empirique, Value-at-risk,

estimateurs à noyau d'une densité, choix de la fenêtre

tests d'ajustement (Kolmogorov-Smirnov, Shapiro-Wilks, QQ-plot, chi-deux)

3) Cadre paramétrique :

estimation par maximum de vraisemblance

test du rapport des vraisemblances

comportement asymptotique dans un modèle exponentiel

II. Le modèle linéaire gaussien

1) Introduction aux modèles de régression

2) Définition et cadre du modèle linéaire gaussien : écriture vectorielle, contraintes d'identifiabilité

3) Estimateur du maximum de vraisemblance : expression et loi

4) Test de Fisher et test de Student

5) Sélection de variables : recherche exhaustive ou pas à pas, critères de Mallows, AIC, BIC, R², R² ajusté

6) Validation du modèle

III. La régression logistique

1) Définition et cadre de la régression logistique

- 2) Cotes et rapports de cotes
- 3) Données groupées ou individuelles
- 4) Estimation et tests : méthodes itératives de calcul, comportement asymptotique, déviance

Pré-requis : Probabilités et statistiques de L, notions d'algèbre linéaire

Atelier d'économétrie

DRAMANE Coulibaly, KARANFIL Fatih, TOKPAVI Sessi

Objectifs pédagogiques :

Initiation des étudiants à l'utilisation d'un logiciel d'économétrie (Grocer) et à la constitution d'un dossier d'économétrie appliquée.

Programme / plan :

1. Aspects méthodologiques sur la constitution d'un dossier d'économétrie appliquée
2. Présentation du logiciel Grocer
3. Estimation par MCO
4. Réalisation de tests (normalité, autocorrélation, hétéroscédasticité...)
5. Correction des problèmes d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité
6. Analyse de la stationnarité

Mode d'évaluation : Réalisation d'un dossier d'économétrie appliquée

COURS DE L'UE COMPLEMENTAIRE SAVOIRS TRANSVERSAUX

Histoire des faits monétaires

HENOCHSBERG Michel

Objectifs pédagogiques :

En produisant le concept inédit d'espèces, rendre accessible le concept de monnaie grâce à l'histoire économique de longue période. Resituer et comprendre les réalités historiques des espèces et des monnaies, à l'aide de la grille proposée.

Comprendre la dématérialisation moderne de la monnaie et la virtualité contemporaine au sein d'un capitalisme financier dominant.

Programme / plan :

- L'apparition des espèces, leur signification et leur rôle, leur circulation verticale au sein d'une économie symbolique du don et de la dette. Le modèle pyramidal. La disparition de la prise, et l'avènement des réseaux.
- Analyse du passage peu visible des espèces à la monnaie entre le Moyen Age européen et la Révolution industrielle.
- Repérage et explication du lien entre monnaie et modernité économique. Création- Circulation monétaire et développement du capitalisme.
- La finance et le développement de l'économie, de la Révolution industrielle à nos jours, où les monnaies se sont détachées et émancipées de toute référence à des espèces depuis 1971.
- La virtualité monétaire dans l'économie contemporaine. Le système monétaire international.

Eléments bibliographiques :

Clarisse Herrenschmidt, Les trois écritures, Gallimard
Aglietta M. et Orléan A., La monnaie souveraine, Odile Jacob
Pater Spufford, Money and its use in Medieval Europe, Cambridge University Press
Alexander Murray, Reason and Society in the Middle Ages, Clarendon Press - Oxford
Fernand Braudel, Civilisation matérielle, économie et capitalisme, Armand Colin
Loïc Belze et Philippe Spieser, Histoire de la Finance, Vuibert
Charles P. Kindleberger, Histoire financière de l'Europe occidentale, Economica
Niall Ferguson, L'irrésistible ascension de l'argent, Penguin Books et Saint-Simon
Barry Eichengreen, L'expansion du capital, L'Harmattan
André Orléan, Le pouvoir de la finance, Odile Jacob

Histoire des théories monétaires et bancaires

REBEYROL Antoine

Objectifs pédagogiques :

Le cours est surtout centré sur la théorie monétaire.

Programme / plan :

Introduction : On ne parle pas de monnaie parce qu'elle existe, mais parce qu'elle est une nécessité théorique. Debreu et la chambre de compensation : le problème du passage de l'équilibre des marchés à celui de l'équilibre des agents. Les difficultés du troc (Veendorp).

I. La voie directe

A. Patinkin

- 1) La critique de la « dichotomie invalide »
- 2) L'effet d'encaisse réelle et la solution de Patinkin

B. Les critiques de Patinkin

- 1) La dichotomie et l'équilibre de longue période (Archibald et Lipsey)
- 2) Le problème de l'existence d'un équilibre non monétaire (Frank Hahn)
- 3) Une monnaie moyen d'échange ? (Clower et la contrainte de cash in advance)
- 4) Le problème de l'existence d'un équilibre monétaire (Grandmont et l'équilibre temporaire)

II. La voie indirecte

Intro : Ricardo et Thornton

- A. Knut Wicksell, le rôle des banques et du crédit : les processus cumulatifs
- B. Irving Fisher et la théorie monétaire des cycles
- C. Friedrich von Hayek et le surinvestissement
- D. Keynes et « l'effet Keynes »

III. Les dépassements « modernes »

- A. La monnaie réserve de valeur : le modèle à générations (Samuelson)
- B. La monnaie moyen d'échange : les modèles de « search » (Kiyotaki et Wright)

Eléments bibliographiques :

Archibald, G. C., & Lipsey, R. G. (1958, Vol. 26, Octobre). Monetary and Value Theory : A Critique of Lange and Patinkin. *Review of Economic Studies* , pp. 693-728.
Clower, R. W. (1967, Décembre). A Reconsideration of the Microfoundations of Money. *Western Economic Journal*, vol. 6, n°4 , pp. 1-9.

- Fisher, I. (1911). *The Purchasing Power of Money*. New York: Macmillan (Trad. française : Paris, Marcel Giard, 1928).
- Grandmont, J.-M. (1983). *Money and Value*. Cambridge University Press, trad. française, Economica 1986.
- Hahn, F. H. (s.d.). On Some Problems of Proving the Existence of an Equilibrium in a Monetary Economy. *Theory of Interest Rates* . (Hahn et Brechling, éd.)
- Harris, L. (1985). *Monetary Theory*. McGraw-Hill.
- Hayek, F. v. (1931). *Prices and Production*. Londres: Routledge & Sons, trad. française Paris, Dunod 1975.
- Kiyotaki, N., & Wright, R. (1991, Avril). A Contribution to the Pure Theory of Money. *Journal of Economic Theory*, vol.53 , pp. 215-35.
- Patinkin, D. (1955, seconde édition 1965). *Money, Interest and Prices*. New York: Harper International.
- Samuelson, P. A. (1958). An Exact Consumption-Loan Model of Interest with and without the Social Contrivance of Money. *Journal of Political Economy* .
- Veendorp, E. C. (1970). General Equilibrium Theory for a Barter Economy. *Western Economic Journal* .
- Wicksell, K. (1901 et 1906, trad. anglaise 1934). *Lectures on Political Economy*. (L. Robbins, Éd., & E. Classen, Trad.) Reprint Kelley 1977.

Mode d'évaluation :

Examen terminal = 100%

Droit bancaire

BENCHEMAM Faycel

Programme / plan :

Le cours commencera par situer le cadre juridique de l'activité bancaire avec l'étude du secteur bancaire composé des établissements de crédit (banques commerciales et mutualistes, caisses d'épargne, opérateurs publics...) mais aussi des institutions de régulation de l'activité bancaire (Système Européen des Banques Centrales, Autorités Administratives Indépendantes de contrôle). Enfin, il s'agira de voir comment le droit bancaire encadre de façon stricte les obligations des professionnels intervenant dans ce secteur.

La seconde partie analysera les techniques juridiques des services bancaires afin décrypter le régime juridique applicable, largement emprunté au droit civil, mais également dans le souci d'identifier les dispositions juridiques pertinentes visant à traiter les risques bancaires, notamment dans le cadre des opérations de crédit.

Enfin, dans une troisième partie, les principaux mécanismes juridiques de régulation des marchés financiers en France, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne seront introduits.

Eléments bibliographiques :

Faycel Benchemam (2011), *Droit bancaire*, ed. Gualino

Christian Gavalda et Jean Stoufflet (2010), *Droit bancaire*, ed. Litec

Economie et financement du logement

MOUILLART Michel

Objectifs pédagogiques :

Le financement du logement en France et les représentations économiques des marchés du logement

Programme / plan :

1. Le parc de logements et la construction
2. Les besoins en logement et l'évaluation de la demande
3. Le financement du logement : marché et circuits
4. L'accession à la propriété
5. Le secteur locatif privé
6. Le secteur locatif social et les ménages pauvres
7. Les circuits de financement (1%, épargne-logement, livret A)
8. La formation des prix des logements

Eléments bibliographiques :

Documents de cours avec orientations bibliographiques et lectures conseillées

Mode d'évaluation :

Examen terminal

COURS DE L'UE TRANSVERSALE OBLIGATOIRE METHODOLOGIE ET LANGUE VIVANTE

International economics

EGERT Balazs

Ce cours d'économie internationale dispensé en anglais vise à former les étudiants à l'utilisation de l'anglais comme langue de travail dans le monde économique et financier, tant professionnel que recherche (compréhension, expression). L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants à la mobilisation de leurs compétences linguistiques sur des raisonnements économiques simples mais rigoureux. Les interventions de Patrick Astier porteront sur le thème de la finance comportementale (*behavioral finance*). **LE PLAN SERA ANNONCÉ EN COURS.**

Langue vivante

LE PLAN SERA DISTRIBUÉ EN COURS.

Modélisation Appliquée

FERRARA Laurent

Objectifs pédagogiques :

Ce cours de Modélisation Appliquée en M1 vise à illustrer, au travers des techniques économétriques, les principales relations entre les variables économiques. Il est destiné aux étudiants ayant des connaissances générales sur les modèles économiques et quelques notions de calculs mathématiques (dérivés, intégrations,...).

Le cours est structuré de façon à présenter les aspects théoriques de la modélisation en rappelant des concepts de base, les principaux modèles économétriques qui seront utilisés et les méthodes d'estimation des modèles.

De nombreuses applications sur données réelles seront présentées. En particulier, nous insisterons sur des modèles macroéconomiques permettant d'évaluer les taux d'intérêt pour la politique monétaire et de décomposer les variables macroéconomiques entre leur tendance de long terme et leur cycle. Des modèles d'analyse des cycles, utilisés pour le suivi de la conjoncture économique, seront développés. Les applications sont effectuées à l'aide de différents logiciels d'économétrie, dont certains sont disponibles gratuitement.

Programme / plan (préliminaire) :

Session 1 : Introduction générale, rappels statistiques

Session 2 : Concepts de base de l'économétrie et différentes étapes de la modélisation en économie

Session 3 : Le modèle de régression linéaire : estimation, validation, prévision

Session 4 : Cas pratique : estimation de règles de Taylor pour la politique monétaire

Session 5 : Les cycles économiques et leur utilisation pour le suivi de la conjoncture économique

Session 6 : Modèles économétriques pour l'analyse des cycles économiques

Session 7 : Cas pratique : décomposition tendance-cycle des variables macro-économiques

Eléments bibliographiques :

Mignon V., (2008), *Econométrie. Théorie et Applications*, Economica, 400 pages.

Hamilton J. (1994), *Time Series Analysis*, Princeton University Press

Stock J. et M. Watson, (2006), *Introduction to Econometrics (2nd edition)*, Pearson Education, 800 pages.

Greene W., (2005), *Econométrie (5e édition)*, Pearson Education, 943 pages.

Durée : 7 séances de 3 heures.

Examen : Un examen final.